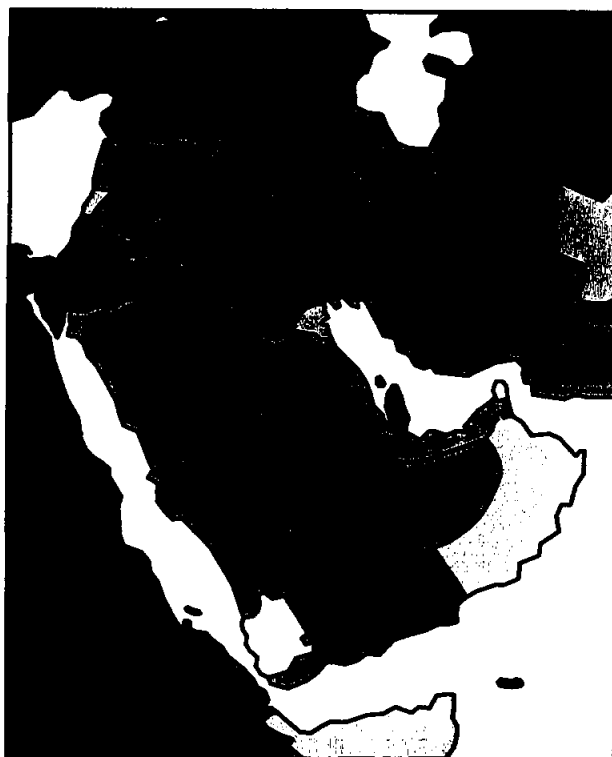


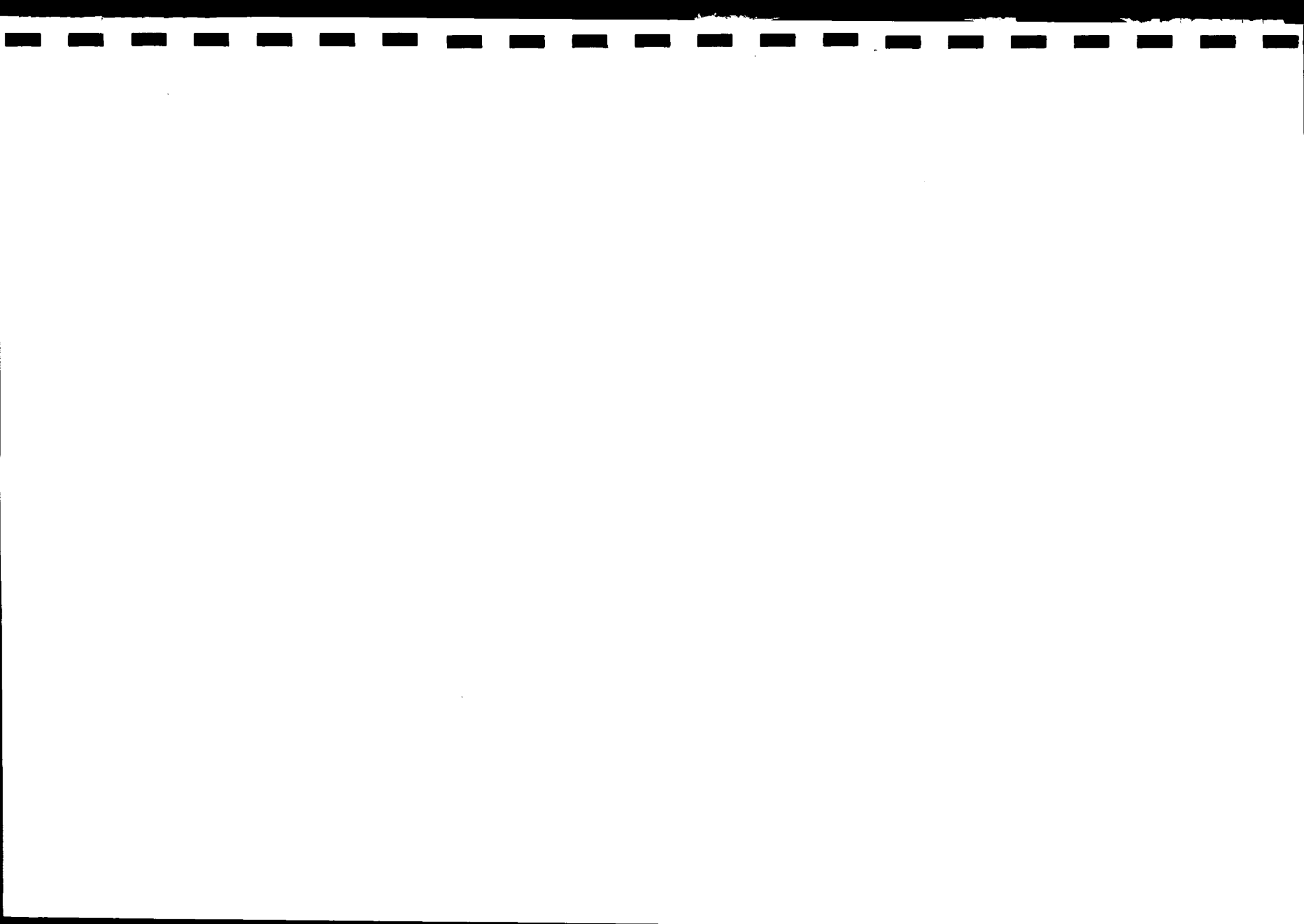
DIVISION C



EPO VOYAGE D'ETUDES

OMAN - QATAR

**CDT FRITSCH
LCL JORRE
LCL CORBET
LCL ALOUI
CDT PITY**

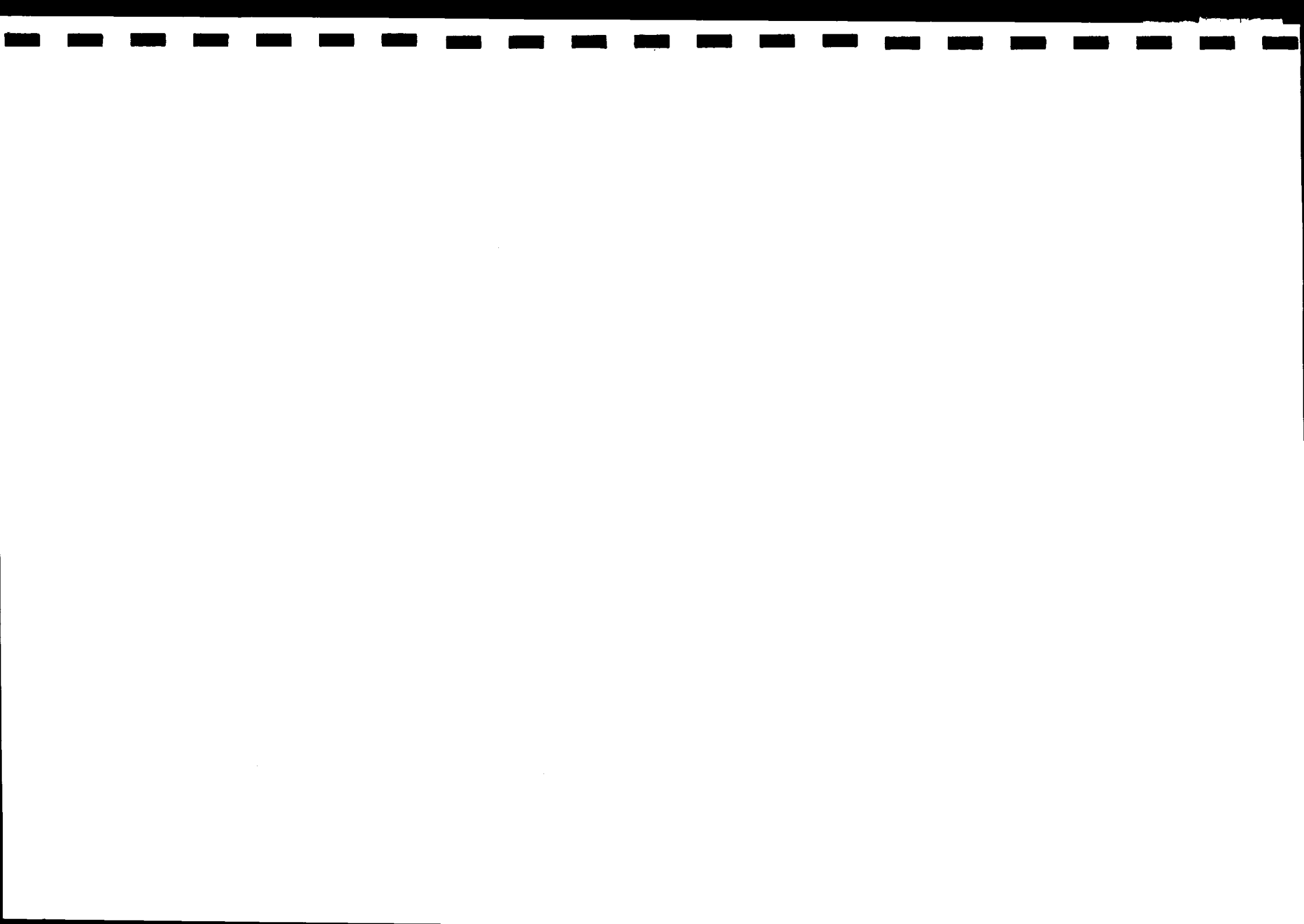


SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE: Présentation générale du Golfe Arabo-Persique.	p.3
I. Géographie Physique	p.4
II. Culture et religion	P.7
III. Histoire et Géopolitique	P.9
IV. Economie	P.13
DEUXIEME PARTIE: OMAN	p.22
I. Introduction	p.24
II. Histoire	p.26
III. Géographie humaine	p.28
IV. Géopolitique	p.30
V. Economie	p.33
VI. Défense et Armement	p.37
TROISIEME PARTIE: QATAR	p.39
I. Introduction	p.41
II. Histoire	P.43
III. Géographie humaine	p.44
IV. Géopolitique	p.45
V. Economie	p.48
VI. Défense et Armement	p.52
QUATRIEME PARTIE: ANNEXES	p.54
Relations militaires Franco-Omanaises	p.55
Relations militaires Franco-Qatariennes	p.58
BIBLIOGRAPHIE	P.60

AVERTISSEMENT :

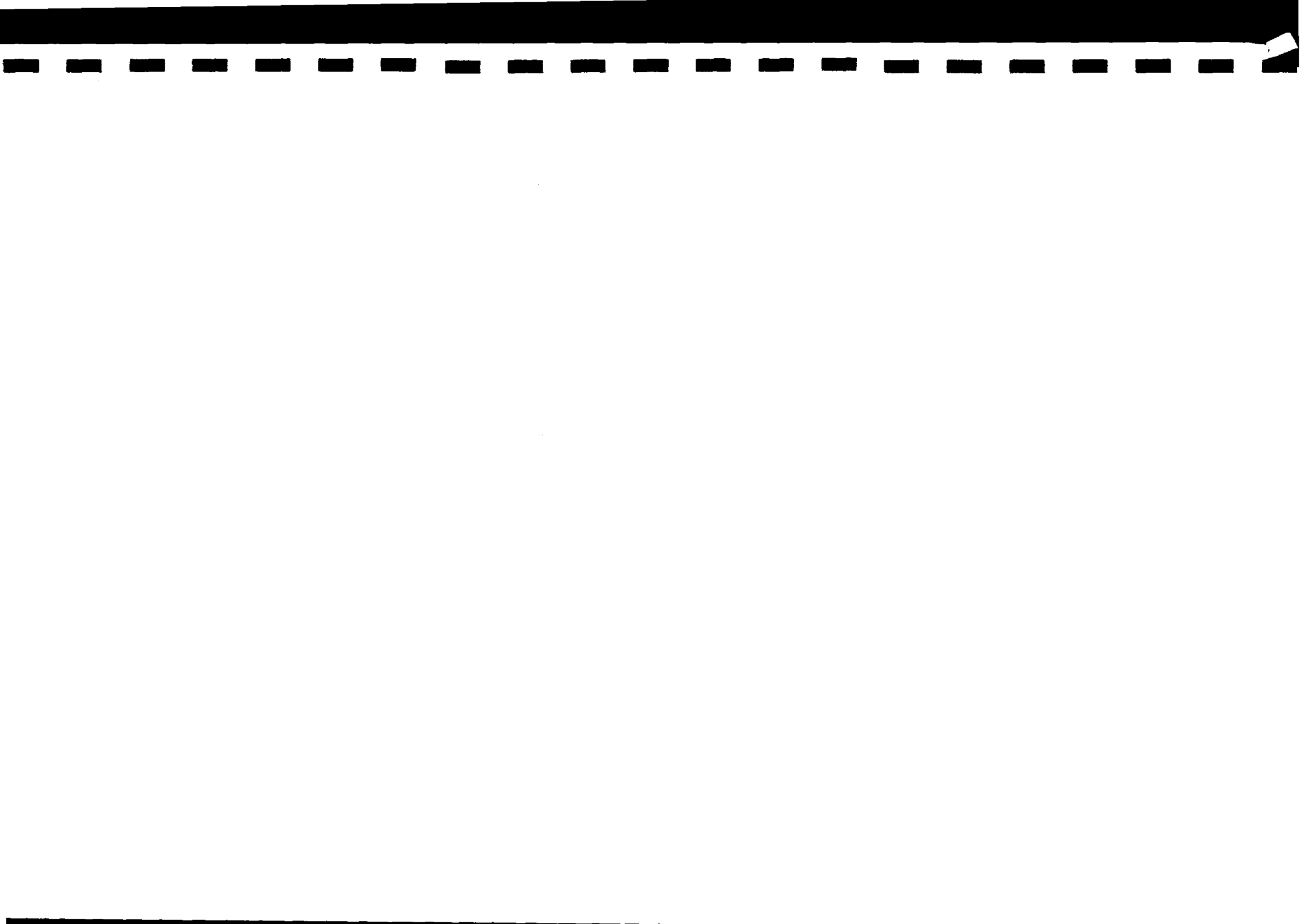
Ce document rassemble les synthèses rédigées par les stagiaires du groupe d'EPO, ainsi que des extraits de livres et d'articles de journaux. Il constitue un complément d'information à la préparation du voyage d'étude de la division C.



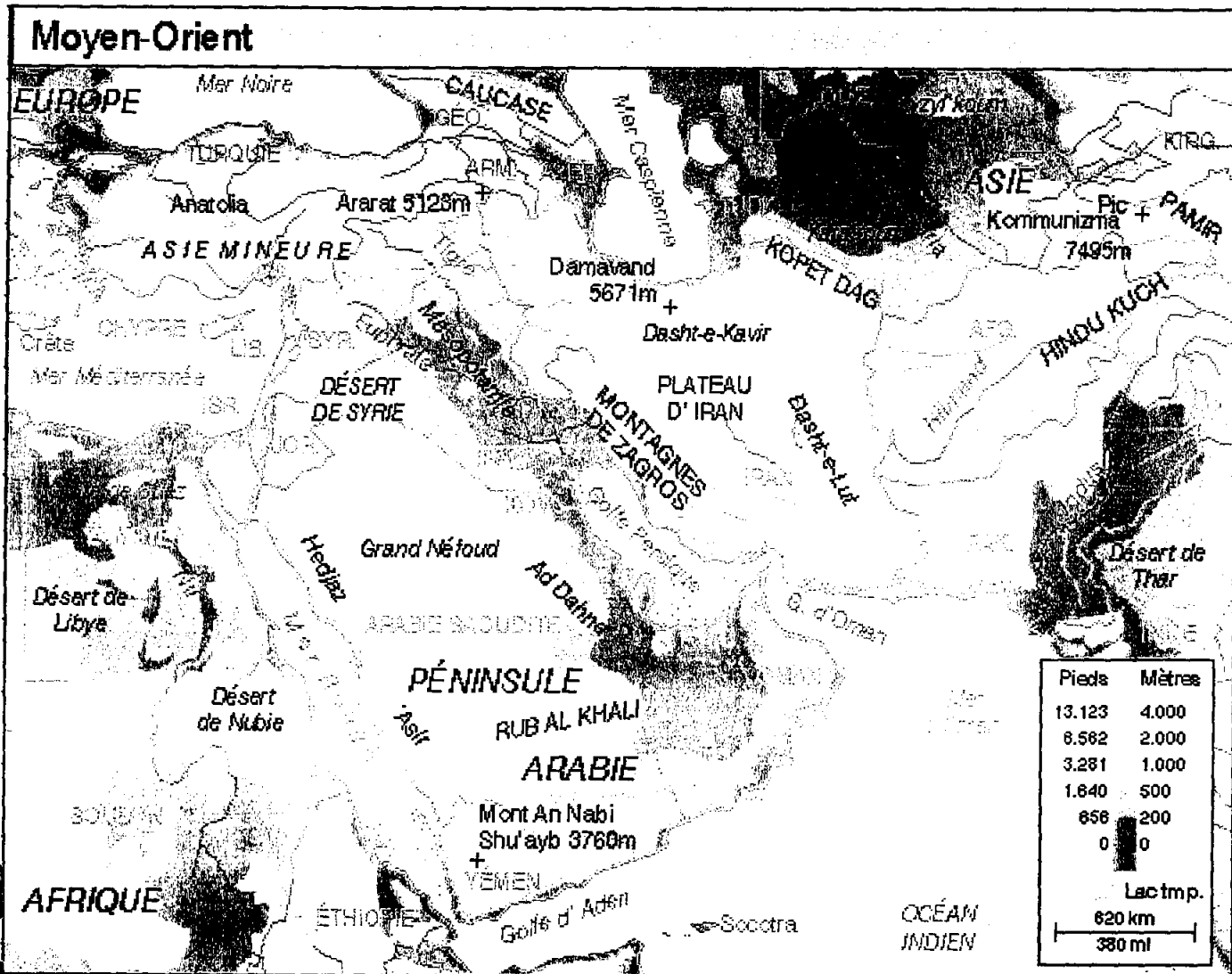
PREMIERE PARTIE

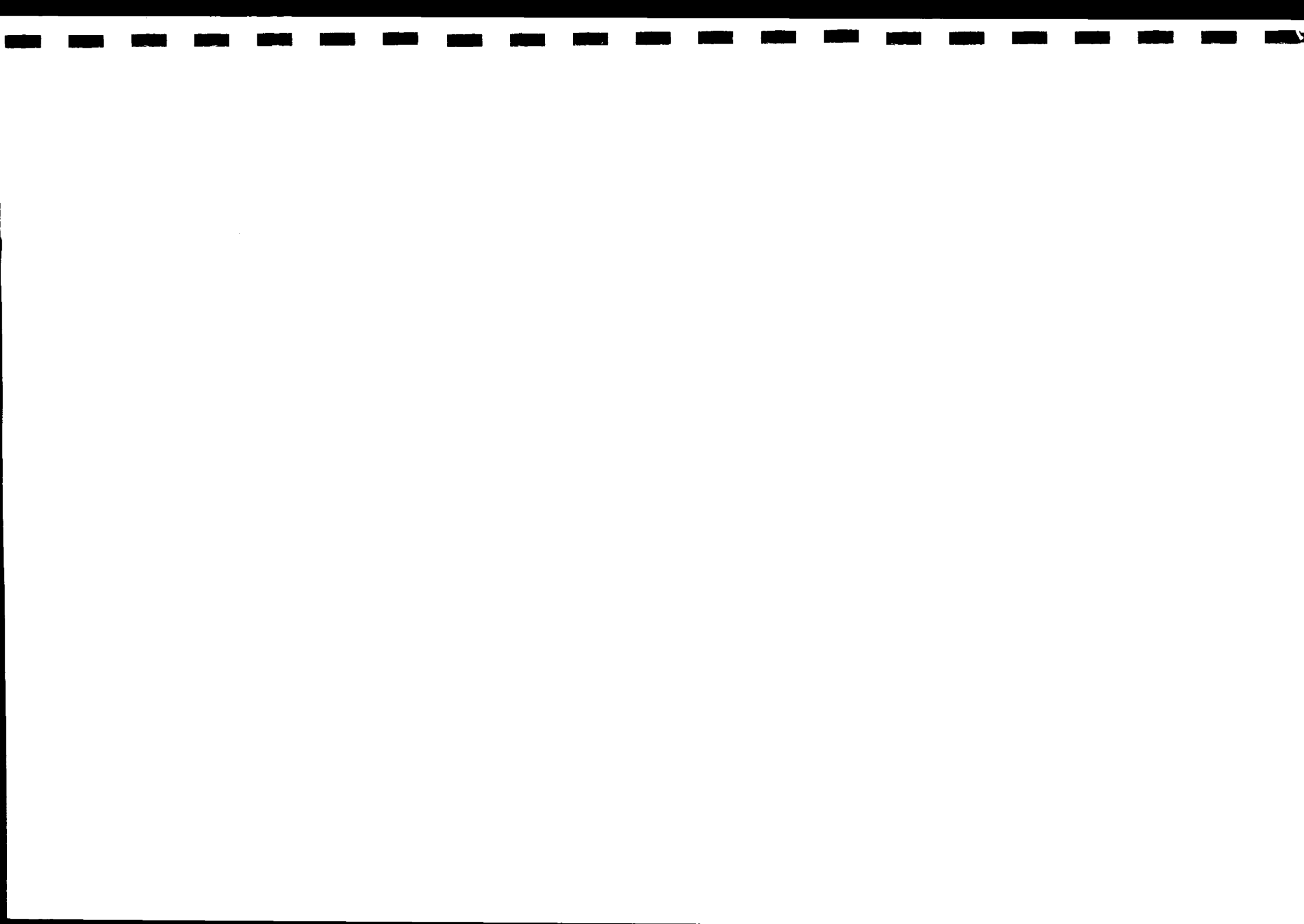
PRESENTATION GENERALE DU GOLFE ARABO-PERSIQUE

I. GEOGRAPHIE	P.4
II. CULTURE ET RELIGION	P.7
III. HISTOIRE ET GEOPOLITIQUE	P.9
IV. ECONOMIE	P.13



I. GEOGRAPHIE PHYSIQUE





1.1. Introduction

C'est surtout depuis les lendemains de la Seconde Guerre mondiale que l'on raisonne en fonction d'un vaste ensemble dénommé le Moyen-Orient : près de 4 000 km entre les détroits turcs et la pointe sud-est de l'Arabie sur l'océan Indien, ou entre la vallée du Nil et les confins de l'Afghanistan.

Cette partie du monde est, d'une part un isthme entre la Méditerranée et l'océan Indien, pénétré par le golfe Arabo-Persique et la mer Rouge, bordé au nord par la mer Noire et la Caspienne. D'autre part, un carrefour entre l'Asie, l'Afrique et l'Europe, ou plus exactement grâce aux relations maritimes et terrestres, un carrefour entre le monde indien tropical, le monde méditerranéen, l'immense écharpe des terres arides traversées par deux grandes vallées (Nil et Mésopotamie) qui va du Sahara aux steppes de l'Asie centrale, et recoupe le grand arc des montagnes et de hautes terres qui, flanqué du Caucase au nord, va de l'Anatolie à l'Himalaya, en passant par l'Iran et l'Afghanistan.

1.2. Le territoire

Une des représentations les plus communes aux grandes religions monothéistes est celle d'un paradis terrestre originel, spolié par l'incurie de successeurs ignorants en qui chacun voit son adversaire. Or les grandes civilisations, fondées sur l'exploitation intensive d'un espace irrigué restreint, furent limitées aussi bien dans l'espace que dans le temps, et furent toujours entourées de déserts où le nomadisme persista envers et contre tout, de plateaux où des civilisations purent subsister, et de montagnes refuges pour les peuples ou les religions persécutés. En dehors des cas exceptionnels de la Mésopotamie et de la vallée du Nil, on y rencontre ainsi les déserts centraux :

- le Grand Désert Salé iranien,
- celui de l'Arabie reliant le Néfoud au nord au Rub' al-Khali au sud,
- et le désert salé anatolien aujourd'hui presque entièrement réduit par l'irrigation.

Ils sont entourés par :

- les plateaux du Fars, du Hamadan et de l'Azerbaïdjan (berceaux des civilisations mède et perse) à l'ouest,
- ceux du Khorasan et de Sistan, à l'est du désert iranien,
- ceux du Nedjed, du Hedjaz ou du Yémen (berceaux respectivement des Wahhabites, de l'islam ou des civilisations arabes préislamiques)
- le plateau anatolien, qui a vu défilé les civilisations depuis la révolution néolithique et les Hittites jusqu'aux Turcs seldjoukides.

Les montagnes enfin, le plus souvent en bordure d'un plateau et surplombant le littoral exigü d'une mer intérieure :

- celles d'Elbourz en Iran, qui mirent longtemps les peuples du Mazenderan à l'abri de l'islamisation ;
- la chaîne longeant la Méditerranée depuis l'Amanus (Gâvur Daglari) jusqu'aux collines de Galilée en passant par le Djebel el-Ansariyeh et le mont Liban, refuge de minoritaires et d'hétérodoxes (Arméniens, Nusayri, Alawites, Maronites, Druzes du nord au sud),

- la chaîne pontique, entre le plateau anatolien et la mer Noire, qui abrita longtemps des populations d'origine grecque ou géorgienne,
- les montagnes de l'Oman, qui protégèrent les ibadites,
- celles du Yémen, refuge de l'imamat zaydite. Mais aussi le Taurus et le Zagros, montagnes séparant trois peuples (Arabes, Persans et Turcs) et patrie d'un quatrième peuple sans Etat, les Kurdes ; ou le Caucase, qui relie deux mers et cache dans ses replis une quarantaine de groupes ethnolinguistiques.

I.3. Le sous-sol

Les régions bordières du Golfe et les fonds sous-marins de celui-ci recèlent des ressources pétrolières considérables et de surcroît, le rendement des forages y est plus important que la moyenne mondiale, ce qui, par rapport aux prix mondiaux, laisse une marge bénéficiaire particulièrement forte aux compagnies. Ces avantages tiennent au fait que le golfe Arabo-Persique est une zone géologique très particulière : il s'agit d'une zone de subduction (la plaque arabique s'enfonce sous la plaque iranienne). Les nappes de pétrole sont contenues dans des terrains sédimentaires qui ont été plissés par le glissement des deux plaques l'une sur l'autre, et ces glissements ont concentré le pétrole dans les gisements en forme de bouteilles où il est sous pression, d'où le très gros rendement des forages.

II. RELIGION ET CULTURE

Un peu d'histoire:

Le Proche-Orient est le berceau historique de la civilisation occidentale et le carrefour des trois grandes religions monothéistes : le Judaïsme, le Christianisme et l'Islam. Peu de temps après la mort du Prophète, trois groupes principaux émergèrent au sein de la communauté musulmane : les Sunnites, les Chiïtes, les Kharéjites. Chacune de ces branches a une attitude différente vis-à-vis du mode d'organisation sociale et politique de la société, et connaît des désaccords sur les principes devant régir la dévolution du pouvoir.

II.1. Les Sunnites.

Les sunnites ont toujours constitué le groupe musulman majoritaire. Selon eux, la société islamique doit décider elle-même du choix de ses dirigeants et gouvernants. En pratique, jusqu'à 1924 le chef de la communauté était le Calife. L'abolition du califat par Mustafa Kémal en 1924 provoqua une crise profonde au sein du monde musulman : la communauté des croyants se retrouvait ainsi pour la première fois, sans guide politico-religieux à sa tête.

Les Wahhabites sont un groupe sunnite orthodoxe et puritain, observant les règles strictes du code hanbalite. Ils s'appuient sur la doctrine de son fondateur, Mohammed Ibn Al Wahhab (1703-1792). Ce groupe apparut au XVIII^e siècle dans la péninsule arabique en réaction à la décadence imputée à la société d'alors. Si de nombreux autres mouvements semblables ont vu le jour au fil des siècles, l'adoption du wahhabisme par la dynastie guerrière des Al Séoud lui a permis de s'étendre avec succès à l'ensemble de la péninsule arabique. Le wahhabisme est ainsi la doctrine officielle de l'Arabie Saoudite depuis sa fondation. Les autochtones qataris sont wahhabites.

II.2. Les kharéjites.

Les Kharéjites constituent le plus petit mais par bien des aspects le plus radical des groupes islamiques. Ils considèrent que la communauté islamique ne doit être composée que de véritables dévots dont le devoir consiste à lutter sans relâche pour la conversion des non musulmans et des autres musulmans, qu'ils jugent apostats. Ils croient également que la communauté peut être dirigée par n'importe qui, quel que soit son origine ethnique ou son sexe, pourvu qu'il soit un "juste".

Les premiers Kharéjites entrèrent en rébellion contre la hiérarchie islamique dominante et furent responsables de l'assassinat d'Ali, le quatrième calife, à l'origine du chiïsme. Ils endurent en conséquence une sévère répression. Un groupe de Kharéjites, connu sous le nom d'Ibadites, existe toujours à l'heure actuelle. Plus modérés, ils estiment que la rébellion n'est opportune que lorsque la situation est favorable et que, dans l'attente, ils doivent s'accommoder de la présence des autres Musulmans. On les trouve principalement à Oman, où ils composent 60% de la population. Des communautés kharéjites plus petites survivent au Maghreb et en Afrique orientale.

II.3. Perspectives

A l'heure où le communisme s'effondre, l'islam fascine à nouveau l'Occident comme la seule force de résistance à son influence. Les discours provocateurs de l'Iran, de la Libye, ou ceux de divers mouvements islamistes fournissent régulièrement des craintes dans une région où les individus se définissent avant tout par leur identité religieuse.

Le problème de fond pour les pays du Moyen-Orient est de construire une modernité qui préserve leur identité.

Le renouveau récent de l'Islam a exercé une profonde influence sur le Moyen-Orient contemporain, menaçant même l'existence de nombreux régimes. Ce réveil de la conscience religieuse ne se présente pas comme un mouvement unifié, mais semble refléter plutôt un sentiment diffus à la fois de mécontentement vis-à-vis de structures politiques (Etat-nation) et sociales inadaptées ou archaïques, et aussi de désillusion face à l'occidentalisation des modes de vie et à l'acculturation qui en résulte. Cette quête d'identité s'affirme soit par une volonté de retour à la lettre du Coran (fondamentalisme) soit par une radicalisation plus politique. Cette renaissance d'un Islam radical pose un défi tant aux régimes traditionnels de la région qu'aux divers régimes nationalistes, socialistes laïques ou capitalistes apparus dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Il faut cependant noter qu'à ce jour, aucun mouvement islamiste n'a réussi, en dehors de l'Iran, à assurer son emprise sur l'Etat.

II.3. Conclusion

L'islam a été dès le début, et de façon explicite, une religion politique. L'islam politique est un phénomène culturel dans la mesure où il apporte une réponse aux défis de la modernité dans ses implications culturelles.

Au niveau des individus, l'islamisme apparaît moins comme un refus de la modernité que comme la déception des attentes d'une modernité avortée que l'Etat devrait procurer.

III. HISTOIRE ET GEOPOLITIQUE

Son appellation bimillénaire (les Romains connaissaient le *Sinus Persicus*, qui faisait pendant au *Sinus Arabicus*, la mer Rouge) est aujourd'hui contestée par le nationalisme arabe, et l'on concilie les deux thèses en parlant de golfe Arabo-Persique, ou de Golfe tout court.

Le morcellement politique de cette rive arabe, favorisé par les Britanniques, est extrême avec dix émirats : Koweït, Qatar, Bahreïn, et les sept fédérés dans les Emirats Arabes Unis ; le Sultanat d'Oman (qui contrôle le détroit d'Ormuz), le royaume d'Arabie Saoudite, qui n'a obtenu qu'un débouché maritime très faible, et l'Irak, dont le littoral est extrêmement étroit entre l'Iran et le Koweït, ce qui explique en partie sa revendication (depuis 1961) sur cet émirat.

III.1. La naissance des frontières

La région émergea au XIXe siècle dans un premier temps comme un écueil sur la route des Indes, dont il suffisait de contrôler les abords. L'émergence de l'Egypte comme une puissance, du temps de Méhémet-Ali, puis comme un enjeu colonial, amena la Grande-Bretagne à s'installer à Aden (1839), tandis qu'elle se contentait de faire la police dans le golfe Arabo-Persique. Avec la descente de la Russie dans le Caucase et dans la Caspienne et ses coups de boutoir contre la Perse (1828) et contre l'empire ottoman (1828, puis 1855 et 1877), le Moyen-Orient commença à jouer également le rôle d'un glacis séparant les deux grandes puissances engagées dans la conquête de l'Asie : la Grande-Bretagne et la Russie. A ces rôles passifs convenait la répartition du territoire entre deux empires plus ou moins décrépits, l'ottoman et le persan, de part et d'autre d'une seule frontière, la plus ancienne de la région, fixée pour l'essentiel depuis 1639 et allant du mont Ararat au golfe Arabo-Persique.

Deux nouveaux éléments, à partir des années 1870, transformèrent progressivement le Moyen-Orient en un terrain de plus en plus actif de la politique internationale : la pénétration de l'Allemagne qui, profitant précisément de ce vide géopolitique, chercha à s'enfoncer dans l'espace interstitiel des impérialismes russe et britannique, et la prospection pétrolière. Il fallut toutefois attendre le début du XXe siècle pour que l'alliance Anglo-Franco-Russe en vue de la Première Guerre mondiale et l'inféodation du pouvoir Jeune Turc à l'Allemagne fissent apparaître la nécessité de tracer des zones d'influence. D'autant que c'est à la veille de la guerre que le pétrole, exploité depuis 1908 en Iran, devint une matière stratégique.

Le premier accord de partage dans la région fut la convention Anglo-Russe de 1907 qui institua des zones d'influence russes dans le nord (de l'Azerbaïdjan au Khorasan) et britanniques au sud (Sistan et Baloutchistan). De même, par deux accords Anglo-Ottomans en 1913 et en 1914, les Britanniques se réservèrent le Koweït et l'est de la péninsule Arabique.

Les multiples accords et traités secrets signés pendant la Première Guerre mondiale eurent le plus souvent des objectifs à court terme ; ils étaient destinés à apaiser les craintes ou à soutenir l'effort de guerre d'un allié, et les Britanniques

multipliaient les promesses car ils entendaient demeurer maîtres du terrain selon le principe du *beati possidentes*. Il reste que la carte actuelle du Moyen-Orient fut tracée sur la base de ces accords.

L'intérêt britannique pour une révolte arabe contre l'empire ottoman, joint à la vision par le Bureau arabe du Caire d'un califat sous la coupe anglaise, conduisit à la promesse faite au chérif Husayn de La Mecque (contre l'avis de l'administration des Indes qui préférait `Abd al-`Aziz III ibn Sa'ud) d'un royaume comprenant toutes les terres arabes à l'est de Suez. Les protestations de la France conduisirent aux subtilités des accords Sykes-Picot distinguant les zones A, dites de contrôle, comprenant pour la France la zone côtière de la Cilicie, de la Syrie et du Liban et pour la Grande-Bretagne la basse Mésopotamie et les zones B, dites d'influence, accords qui permirent de ménager le chérif et la France.

Quand cette dernière chercha des compensations au sud de l'Anatolie, les revendications italiennes, confirmées par les accords de Saint Jean de Maurienne en 1917, furent chargées de la contenir, comme un an plus tard il échet aux Grecs d'arrêter les visées italiennes à l'ouest de l'Anatolie. Enfin, les revendications françaises d'une grande Syrie allant jusqu'à Gaza et la question des Lieux Saints, pour lesquels les Britanniques (puissance anglicane) n'avaient pas de revendications possibles, donnèrent naissance à la déclaration Balfour préconisant la constitution d'un foyer juif ; déclaration qui fut le résultat bien plus de la volonté britannique de contrôler le Croissant Fertile que des pressions des organisations sionistes.

En novembre 1918, la Grande-Bretagne restait l'unique puissance au Moyen-Orient (et même au-delà, dans le Caucase), et était peu soucieuse d'appliquer les accords signés pendant la guerre. Mais la résistance du mouvement national turc, la descente des bolcheviques vers le Caucase, l'hostilité des Saoudiens au chérif Husayn et l'impossibilité pour l'armée britannique de maîtriser l'ensemble du territoire obligèrent Londres à accepter des compromis pour sauver l'essentiel. La Syrie fut cédée à la France, les Russes réoccupèrent le Caucase, les Turcs et les Saoudiens virent exaucé l'essentiel de leurs revendications et leurs nations furent les seules du Moyen-Orient à être admises à négocier leurs propres frontières. Mais la Grande-Bretagne conserva la Palestine et la Mésopotamie, créa la Transjordanie pour établir la jonction entre les deux et maintint son influence sur le golfe Arabo-Persique. De son côté, la France céda la Cilicie aux Turcs et créa le grand Liban, zone de repli face à l'hostilité syrienne.

Aux yeux de la Grande-Bretagne, sa présence permanente au Moyen-Orient devait durer jusqu'à une mise en ordre de ses intérêts. L'accord de 1926 avec la Turquie, qui laissait Mossoul à l'Irak, et la création définitive de l'Iraq Petroleum Company (IPC) en 1929 entraînèrent la fin du mandat irakien dès 1932, mais les revendications saoudiennes sur le Golfe et la crise palestinienne prolongèrent la présence britannique jusqu'à l'après-guerre.

Le contexte de la guerre froide, la création de l'État d'Israël et la montée du Moyen-Orient en tant que premier centre mondial de production pétrolière, firent de cette région, où les États couvrent mal les entités ethniques et les divisions religieuses, une des zones les plus sensibles du monde.

III.2. Des frontières peu clairement délimitées

L'immense péninsule Arabique a tardé historiquement à devenir une priorité pour les chancelleries occidentales. En effet, avant la fin des années 30, on ne soupçonnait pas qu'elle pût détenir la plus grande partie des réserves mondiales de pétrole. D'ailleurs, cette péninsule Arabique ne connut aucune frontière politique avant le début du XXe siècle, c'est-à-dire avant l'irruption des puissances occidentales dans son histoire.

Si les frontières du nord de la péninsule furent définies au lendemain de la Première Guerre mondiale par le jeu des rivalités anglo-françaises (les deux Etats se disputaient des territoires sous mandat), mais aussi sous l'effet de la poussée saoudienne vers le nord, les frontières du sud de la péninsule furent tracées beaucoup plus tardivement. En 1992, elles étaient encore pour la plupart signalées sur les cartes comme non définies ou contestées, quand leur tracé n'était pas absent.

Comment concevoir que des territoires dont certains (Aden ou la côte des Pirates, devenue côte de la Trêve) furent placés au début du XIXe siècle sous tutelle coloniale britannique, et qui sont aujourd'hui considérés à juste titre comme faisant partie des enjeux stratégiques mondiaux de première importance, soient encore aussi peu clairement définis par des limites territoriales ?

L'Arabie Saoudite, le plus puissant Etat de la péninsule et le plus riche des Etats arabes grâce à son pétrole, n'a toujours pas de véritables frontières dans sa partie méridionale. Aucune délimitation (à quelques rares exceptions près) ne la sépare clairement de l'actuel Yémen (réunifié le 22 mai 1990), à l'est des montagnes de l'Asir et de Najran ; de même, un tracé non démarqué, qui reste l'objet de contestation, la distingue à peine des Emirats arabes unis (EAU). Le fondateur de l'Arabie Saoudite refusa longtemps de définir ce qu'il appela en novembre 1922 une ligne imaginaire dans le désert ouvert où les nomades sont habitués à se déplacer.

De toute façon, dans l'immense désert qu'est le Rub'al-Khali ("Empty Quarter" des géographes britanniques, stricto sensu le Quart-Vide), où l'histoire ne mentionne pratiquement ni peuplement humain ni route caravanière, l'idée de souveraineté territorialisée, au sens occidental du terme, n'avait aucune raison d'être avant que ne jaillît le pétrole. Il n'était donc pas nécessaire de procéder à des partages. Mais avec le début de la prospection pétrolière et de la chasse aux concessions de la part des grandes compagnies occidentales, les enjeux territoriaux devinrent considérables puisque le tracé des frontières pouvait décider de la fortune ou de la misère des Etats en cas de succès des forages. Cela rendit difficile les négociations sur les frontières, quand celles-ci ne furent pas tout simplement bloquées.

En 1992, les seuls segments de frontières délimités étaient les suivants : le tiers occidental de la frontière nord de l'ex-Yémen du Nord, datant de 1934 ; la limite entre le sultanat d'Oman et les Emirats Arabes Unis, démarquée unilatéralement par Londres en 1955 pour protéger le sultanat des appétits saoudiens et donc sujette à contestation ; la frontière entre Oman et l'Arabie Saoudite, résultat d'un accord entre les deux parties le 21 mars 1990 ; et enfin, dernière en date, la frontière établie le 1er octobre 1992 entre Oman et le Yémen réunifié.

L'unité du Yémen conclue avec précipitation en mai 1990, portait en elle les germes de sa propre destruction, étant donné les divergences fondamentales des objectifs du Yémen du Nord et celui du Sud. La tentative sécessionniste du Sud le 21 mai 1994 fut vite réglée militairement par le président nordiste Ali Abdallah Salah. Cette victoire constitue aussi une défaite politique pour l'Arabie Saoudite qui ne lui a jamais pardonné ses sympathies pour l'Irak durant la guerre du Golfe et qui a clairement pris position pour les dirigeants sudistes dès le début des combats. Paradoxalement, ce sont les Etats-Unis, malgré leurs relations privilégiées avec l'Arabie Saoudite, qui se sont prononcés pour l'unité du Yémen en demandant à Ryad de ne pas intervenir dans les affaires intérieures du Yémen. Une façon de rappeler à Ryad que la responsabilité de la sécurité de la péninsule arabique est, depuis la guerre du Golfe, du seul ressort de Washington. La crise yéménite a par ailleurs approfondi les divergences déjà existantes au sein du Conseil de coopération du Golfe. Le Qatar qui, lors du quatorzième sommet du CCG de décembre 1993, avait affirmé qu'il était grand temps d'assouplir la mise en quarantaine de l'Irak (avec lequel il devait par la suite rétablir des relations diplomatiques), a une fois de plus fait montre d'indépendance en condamnant la sécession du Sud-Yémen.

Actuellement, la situation frontalière du sud-est de la péninsule reste toujours aussi floue, dans la mesure où elle continue de faire la part belle aux accords non ratifiés, voire non publiés, parfois même assortis de clauses secrètes. L'incident frontalier qui se produisit fin 1992, à Al-Khofous, entre l'Arabie Saoudite et le Qatar fut là pour rappeler que le problème du corridor sur la mer restait un sujet toujours brûlant.

L'unanimité de façade qui existait au sein du CCG depuis sa création, il y a treize ans, a cédé la place à de sourdes récriminations dues aux querelles frontalières qui opposent certains de leurs membres, notamment Bahreïn et Qatar, et à des appréciations divergentes sur les méthodes à adopter pour faire face aux dangers qui menacent la sécurité dans la région. C'est ainsi qu'Oman, qui met en doute la politique du "double containment" préconisée par les Etats-Unis, estime comme le Qatar que le conseil de coopération du Golfe devrait se montrer plus conciliant à l'égard de l'Irak et de l'Iran. Une fracture se dessine déjà entre l'Arabie Saoudite et le Koweït d'une part, le Qatar et Oman de l'autre, les Emirats Arabes Unis adoptant une politique d'expectative.

Sur le plan intérieur, les tentatives de démocratisation et de modernisation qui se sont ébauchées en 1993 dans ces monarchies par suite des pressions américaines ne se sont toujours pas concrétisées.

IV. ECONOMIE

IV.1. Introduction

.En dépit de son morcellement politique, de la disparité des niveaux de vie (PIB annuel par habitant de 20 000 \$ aux EAU, et de 550 \$ en Egypte), et de la faiblesse des échanges commerciaux infra zone, le Moyen-Orient constitue un ensemble économique cohérent. Les principaux facteurs de cohérence sont :

- une unité culturelle (langue et religion) certaine, qui explique en partie les importants flux migratoires infra zone.
- le partage de la rente pétrolière qui, s'il reste très inégal, diffuse quand même la principale ressource de la région dans tous les pays.

Enfin, tous les pays du Moyen-Orient ont des économies très dépendantes de l'Occident, et une forte tradition de dirigisme économique freinant les ajustements.

IV.1.1. De nombreuses minorités dans un monde arabo-musulman.

La très grande majorité des habitants est d'origine arabe ou a été assimilée par l'islam et par l'usage de la langue arabe. De nombreuses minorités subsistent pourtant :

- ethniques d'abord (Kurdes en Irak, en Syrie, Turkmènes en Irak, en Syrie, Arméniens, Nubiens)
- religieuses ensuite (chrétiens, chi'ites duodécimains, zaydites, alawites), et il faut y rajouter la diaspora palestinienne disséminée en Jordanie, au Liban, en Syrie ou dans le Golfe.

IV.1.2. Une zone politiquement Instable

Les raisons d'instabilité sont nombreuses, et on peut citer entre autres :

- la création de l'état juif en Palestine,
- l'importance stratégique du Golfe Arabo-Persique pour les grandes puissances,
- la présence de nombreuses minorités.

De nombreux différents frontaliers demeurent, et, depuis 1945, le Moyen-Orient a vu se dérouler de nombreux conflits majeurs ¹ et de sanglantes guerres civiles². Les pertes occasionnées aux économies de la région par le conflit du Golfe ont été chiffrées entre 400 et 800 milliards de dollars selon les sources, soit entre 4 et 8 ans de recettes pétrolières. L'insécurité a évidemment des retombées néfastes sur l'économie. Les touristes, mais aussi les investisseurs délaissent la région. De plus, elle provoque une dérive des budgets militaires, qui atteignent en moyenne 15 % du PIB des pays du Moyen-Orient. On estime qu'entre 1985 et 1990 les pays arabes du Moyen-Orient et Israël ont acheté plus de la moitié des armes vendues dans le monde.

¹ Guerres israélo-arabes, Yémen, Liban, Iran-Irak, Guerre du Golfe

² Nord et Sud Yémen, Liban, Intifada

IV.1.3. Une économie liée à la circulation des hommes.

Les échanges infrarégionaux de biens sont très peu développés : en moyenne, les pays du Machrek réalisent entre eux moins de 10 % de leur commerce global, hors réexportations. La densité des échanges y est plus faible que dans tout autre ensemble régional, y compris l'Afrique subsaharienne. La principale explication de ce phénomène réside dans l'absence de complémentarité des pays du Moyen-Orient, presque tous producteurs de pétrole, et importateurs d'agro-alimentaire et de biens d'équipement. L'exploitation des avantages comparatifs (différences de coût du travail, qualité de la formation des hommes et des infrastructures par exemple) devrait générer des échanges plus significatifs, mais l'hostilité ou la méfiance qui marque les relations politiques dans la région a été et reste la principale entrave aux échanges internationaux³. Les relations commerciales les plus dynamiques prennent finalement la forme de réexportations de produits occidentaux ou asiatiques par un petit pays de la zone⁴ vers son puissant voisin.

Au contraire des marchandises, les hommes circulent abondamment à l'intérieur du Machrek. En effet, d'une part le tourisme interarabe est très développé, et d'autre part le Moyen-Orient reste une plaque tournante de la main-d'oeuvre migrante.

Le tourisme interarabe prend deux formes principales : le pèlerinage dans les lieux saints de l'Islam, surtout à La Mecque⁵, et la villégiature des arabes riches vers les pays où ils trouvent plus de fraîcheur (Egypte, Syrie), voire une plus grande liberté de moeurs (Dubai, Bahreïn).

Les principaux flux sont constitués de travailleurs migrants. En effet, d'un côté se trouvent des pays opulents mais presque vides, et de l'autre des pays pauvres dont le revenu croît moins vite que la population, affligés d'un chômage endémique. Les uns recèlent en abondance des cadres et des travailleurs qualifiés, les autres sont privés de compétence locale suffisante. Les principaux pourvoyeurs de main d'oeuvre sont l'Egypte et le Yémen (vers le Golfe et l'Irak), les cadres et techniciens sont fournis principalement par le Liban et la Palestine. Les travailleurs immigrés ne bénéficient en général d'aucune protection, et deviennent facilement les boucs émissaires ou les otages de crises politiques.

Depuis 1985, à la veille du contre-choc pétrolier, les pays du Golfe ont progressivement substitué la main d'oeuvre asiatique à la main d'oeuvre arabe. Ce mouvement s'est accéléré à partir de la guerre du Golfe, à la suite de l'expulsion de nombreux Yéménites, Palestiniens et Jordaniens soupçonnés d'hostilité envers leur pays d'accueil. Le nombre de migrants originaires du Machrek travaillant au Moyen-Orient ne doit pas aujourd'hui excéder 4 000 000. Le phénomène migratoire reste cependant d'une ampleur exceptionnelle, puisque dans tous les pays du Golfe, la population active compte plus de 50 % d'immigrés.

³ Le cas israélien en est l'illustration la plus connue.

⁴ Liban, Bahreïn, Dubai par exemple.

⁵ 400 000 personnes par an.

IV.1.4. Le fardeau de la démographie.

Le Moyen-Orient compte aujourd'hui 145 millions d'habitants, dont plus du tiers en Egypte.

POPULATION (en millions)

Egypte	60	Israël	5,2	Territoires Occupés	1,8
Irak	20	Jordanie	3,7	Koweït	1,4
Arabie Saoudite	18	Liban	3,2	Bahreïn	0,5
Yémen	15	Emirats	1,8	Qatar	0,4
Syrie	14	Oman	1,8		

Le Machrek connaît une croissance démographique forte, supérieure à 3 % par an en moyenne. Il semble que l'influence de l'islam, magnifiant les grandes familles et hostile à la régulation des naissances, en soit la cause la plus convaincante. La femme est avant tout une mère, et participe peu à la vie économique. D'autre part, une descendance nombreuse reste encore la meilleure assurance de prise en charge pour les vieux jours, compte tenu de l'absence ou de l'insuffisance de régimes de retraites.

Le potentiel agricole étant limité, les pays du Moyen-Orient sont ceux dont la facture agro-alimentaire est, en proportion des importations, la plus lourde. Les moins de 15 ans représentent 45 % de la population, faisant peser de lourdes charges sur les actifs. Or les possibilités d'émigrer vers les pays riches se restreignent, et on voit mal comment le chômage pourrait ne pas continuer à croître.

IV.2. Des économies de rente.

IV.2.1. Des ressources pétrolières inégalement réparties

Au tournant du siècle, les compagnies américaines ont rapidement joué un rôle décisif en soutenant la dynastie saoudienne, ce qui a permis à la Standard Oil of California (et à sa branche saoudienne l'Aramco) d'acquérir une position dominante en Arabie. Suite à la nationalisation du pétrole iranien par Mossadegh et à la création de l'OPEP en 1960, les compagnies ont dû partager plus équitablement leurs profits, à travers des contrats de partage de la production, qui régissent encore aujourd'hui les rapports entre les compagnies pétrolières et les états du Moyen-Orient.

En pratique, les compagnies internationales ont des "chasses gardées": l'Aramco en Arabie Saoudite, la Koweït Oil Company (nationalisée en 1978 mais très liée à B.P. et Gulf) au Koweït, Shell en Oman, Shell, B.P. et Total à Abu Dhabi et Doubaï.

Les réserves prouvées de pétrole au Moyen-Orient atteignent 580 milliards de barils, soit 58 % des réserves mondiales. Et c'est au Moyen-Orient que les chances de nouvelles découvertes sont les plus élevées. La production n'étant que de 16 millions de barils par jour (27 % de la production mondiale), la part du Moyen-Orient

dans la production mondiale est appelée à croître tendanciellement et pourrait atteindre 35 % en l'an 2000. La plus grande partie de la production est exportée, mais le montant des recettes est très variable, car les prix internationaux du pétrole fluctuent largement entre 13 et 28 \$ le baril depuis 1986. Le sous-sol est également riche en gaz naturel⁶, qui est peu ou pas exploité en raison de l'éloignement des zones de consommation et du sous-équipement en unités de liquéfaction. Malgré une consommation potentielle non négligeable, l'exploitation du gaz est freinée par des coûts importants, qui ne peuvent être récupérés sur les recettes à l'exportation.

Les ressources pétrolières sont mal réparties, la production étant très concentrée dans les pays du Golfe. La rente pétrolière est de 10 000 \$ par an et par tête en Abu Dhabi et de 20 \$ seulement en Egypte. Cette inégalité est appelée à s'amplifier, car les états les plus peuplés⁷ ne disposent que de réserves limitées, et deviendront sans doute importateurs nets de pétrole au début du siècle prochain.

Réserves de pétrole des pays du Moyen-Orient (en milliards de barils)

Pays du CCEAG	458	Syrie	1,7
Irak	100	Yémen	4
Egypte	4,5		

IV.2.2. Des économies rentières

Bien que les ressources soient inégalement réparties, les économies du Golfe sont toutes, à des degrés divers, des économies de rente, dans la mesure où les revenus ne sont pas liés à une activité productrice à l'intérieur des pays considérés. En effet, la rente pétrolière est diffusée dans toute la région via quatre canaux :

- le transport du pétrole,
 - les transferts d'épargne des travailleurs émigrés dans les pays riches,
 - l'aide versée par les pays du Golfe à d'autres pays arabes pour les questions de sécurité,
- et enfin l'aide au développement.

Les hydrocarbures transitent vers l'Europe principalement par la Méditerranée, où deux voies sont possibles : soit le canal de Suez⁸, soit les oléoducs partant des champs pétroliers irakiens vers la Syrie ou le Liban (fermés depuis 1982), ou celui qui double le canal de Suez⁹.

L'importance des flux migratoires entraîne des flux financiers considérables, les données officielles font état de 18 milliards de dollars de transfert d'épargne des travailleurs immigrés dans le Golfe. En réalité, le montant en est plus élevé, soit à cause du marché noir de devises, soit par la contrebande de certains biens de consommation.

⁶ Les réserves prouvées représentent 17 % des réserves mondiales.

⁷ Egypte, Yémen, Syrie

⁸ 2 milliards de dollars par an pour les royalties acquittées par les pétroliers.

⁹ 200 millions de dollars annuels de droits de passage.

L'aide interarabe est aussi mal connue : le montant des dons reste souvent confidentiel, et il est presque toujours impossible de dire si ces libéralités sont ou non destinés à être remboursées. L'aide interarabe connue a représenté plus de 60 milliards de dollars au cours des quinze dernières années. Les pays du Golfe sont évidemment les premiers donateurs (90 % de l'aide totale) au premier rang desquels figure l'Arabie Saoudite (60 % de l'aide totale). Les principaux bénéficiaires ont varié avec le temps, et la guerre du Golfe a de nouveau modifié la carte de l'aide arabe : les aides à la Jordanie, au Yémen et aux organisations palestiniennes ont été suspendues.

D'importants flux financiers proviennent également des grandes puissances. L'Angleterre puis les USA ont soutenu la Jordanie. Les USA ont également soutenu Israël (dès 1948) et l'Égypte. L'ex-Union Soviétique a soutenu l'Égypte de Nasser, le Yémen du Sud ou la Syrie. Enfin les pays européens, la France en particulier, et plus récemment le Japon et la CEE ont fourni à l'Égypte, et dans une moindre mesure au Yémen, à la Jordanie et au Liban une aide au développement importante. Certaines communautés du Moyen-Orient reçoivent également des subsides significatifs de leurs membres expatriés (Israël¹⁰, Palestine, Liban).

Les résidents du Golfe ont à l'étranger un patrimoine considérable : les excédents commerciaux des pays riches ont permis aux États, mais aussi aux particuliers d'acquérir des actifs internationaux. La conjonction de fortes disparités de revenus et d'un manque de confiance dans la monnaie locale provoquent les fuites de capitaux des pays moins dotés, où l'État est très endetté. Il est très difficile de connaître de façon exhaustive la situation patrimoniale des pays du Moyen-Orient, mais les seuls avoirs bancaires recensés par la Banque des Règlements Internationaux s'élevaient en 1992 à près de 200 milliards de dollars. Les revenus d'investissements (directs, intérêts, dividendes) atteignent plusieurs milliards de dollars par an.

Avoirs bancaires en devises (milliards de dollars)

Arabie Saoudite	65	Égypte	23	Israël	13
Emirats	37	Koweït	16	Jordanie	7

Dans tous les pays du Golfe, la rente fournit sous de multiples formes une part importante, voire l'essentiel des recettes extérieures et budgétaires.

Économie de rente, mais aussi de rentiers dans une certaine mesure : du cheikh saoudien vivant des subsides alloués par le royaume à l'humble fonctionnaire égyptien dont, bien souvent, l'emploi n'est qu'une allocation de subsistance, à la parenté du travailleur yéménite attendant les quelques dollars qui viennent d'Arabie Saoudite, nombreux sont ceux qui tirent leurs revenus de rentes, ou de leur redistribution par l'état.

¹⁰ Pour un montant connu de 1 milliard de dollars.

IV.3. Une tradition de dirigisme économique

Partout, à l'exception du Liban, l'Etat joue un rôle prépondérant. Les pays du Golfe et la Jordanie, dirigés par des monarchies, sont restés attachés à un modèle libéral qui est cependant limité par la survivance des pratiques communautaires des bédouins et de relations de type féodal.

L'Etat joue dans la majorité des cas un rôle considérable dans le contrôle des moyens de production et la répartition des revenus. Soit par action directe de l'Etat (Syrie, Jordanie), soit par manque de tradition industrielle ou agricole, les entreprises publiques sont largement prépondérantes dans le secteur productif. Les investissements publics représentent entre les 2/3 et les 4/5 de l'investissement total selon les pays. De plus l'Etat joue un rôle important dans la répartition des revenus, car il détient la rente pétrolière, et reçoit l'aide internationale. Ensuite parce que ses besoins (défense, éducation) sont plus importants qu'ailleurs. Les inégalités restent pourtant fortes et ont même tendance à s'accroître : les systèmes fiscaux sont archaïques et les états subventionnent plutôt les produits de base qu'ils n'aident les plus démunis. Le rôle excessif de l'état, de l'administration ou des pratiques commerciales discutables (agents, commissions), sont encore d'autres moyens de creuser les inégalités sociales.

Aujourd'hui un mouvement de libéralisation semble amorcé, par des privatisations, la libération des prix ou des échanges extérieurs.

IV.4. Des politiques économiques souvent inappropriées.

Les politiques économiques sont en partie responsables des échecs du processus de développement de cette partie du monde.

Les déficits sont dus à d'importantes dépenses budgétaires consacrées à :

- la masse salariale de la fonction publique,
- la défense,
- la santé (sous la poussée démographique).

Les arbitrages budgétaires se font souvent¹¹ au détriment des dépenses productives pour le pays. Les déficits budgétaires sont alors presque toujours financés par la création monétaire, qui suscite des tensions inflationnistes. Outre leur influence néfaste sur l'épargne, ces politiques provoquent des fuites illégales de capitaux, ou le développement du marché noir de devises. Dans les pays où le contrôle des changes était moins rigoureux, on a assisté à la conversion d'une grande partie des devises en dollars¹². Les pays pauvres du Machreck, aux déficits structurels, ont vu leurs besoins en financements extérieurs amplifiés par ces fuites de capitaux. Le contrôle des changes et l'instabilité de la zone ont découragé l'investisseur privé, entraînant un déficit structurel de devises. Dans la plupart des cas, le refus des dévaluations a entraîné une baisse rapide du taux de change parallèle, et des situations de cessation de paiement de la dette et/ou de contingentement des importations.

¹¹ Egypte, Syrie, Jordanie, Yémen par exemple.

¹² Egypte, Syrie, Yémen, Irak, Liban,

Les autorités, dans les états arabes du Moyen-Orient, réglementent la plupart des activités économiques et fixent arbitrairement les taux de change, aussi les mécanismes du marché ne peuvent pas jouer pleinement.

Ces errements ont été masqués par l'abondance des ressources dans les pays pétroliers, qui ont pu soutenir l'industrialisation¹³, l'agriculture ou les dépenses d'infrastructure. Ces états, parfois très prodigues, n'ont pas su prévoir le contre-choc pétrolier de 1985-1986, et ont accumulé les déficits extérieurs : l'Irak est en cessation de paiement, et l'Arabie Saoudite est loin d'être un créancier modèle.

IV.5. Un développement économique et social incomplet.

Plusieurs symptômes trahissent les carences du développement économique dans les pays les plus riches comme les plus pauvres : un secteur tertiaire hypertrophié, et un secteur industriel anémique.

Diverses causes ont été avancées pour expliquer le sous-développement industriel :

- une préférence marquée pour le court terme,
- l'importance de la vocation commerçante,
- l'éducation coranique n'encouragerait pas la créativité,
- l'usage de l'arabe, qui serait mal adapté à la diffusion des connaissances scientifiques.

Par la suite, les difficultés du système éducatif ont eu des conséquences néfastes sur la capacité du Golfe à s'adapter aux évolutions techniques. Ce sous-développement est aussi une séquelle de ce que les économistes appellent "le mal Hollandais", l'importance des rentes décourageant l'effort productif. Le contexte institutionnel, malgré certaines incitations¹⁴, n'est pas favorable au développement industriel : le contrôle des prix, l'incertitude de l'environnement réglementaire et fiscal, l'existence de monopoles de fait ou de droit, la corruption et le népotisme découragent l'initiative privée. Le secteur industriel est donc essentiellement constitué d'entreprises publiques largement subventionnées, opérant parfois à perte.

La dépendance du Machreck à l'égard du reste du monde est un autre symptôme de son sous-développement.

Dépendance alimentaire d'abord : les 2/3 des 60 millions de tonnes de céréales consommées chaque année sont importés : l'objectif d'autosuffisance alimentaire est ressenti partout comme une faiblesse majeure. Sa réalisation peut être un handicap sérieux dans les pays où la surface agricole et les ressources en eau sont limitées et dont les rendements croissent moins vite que la population.

Sauf en Israël, la dépendance technologique est plus forte encore. La quasi-totalité des biens d'équipement, des produits de haute technologie ou des articles de luxe est importée d'Occident ou d'Asie: les pays du Golfe importent plus des trois quarts de leur consommation manufacturière.

Dans les secteurs les plus modernes des services, de l'agriculture et même de l'industrie, le savoir-faire est occidental : les grands chantiers d'infrastructure et l'équipement des champs pétroliers sont l'apanage presque exclusif des grandes entreprises étrangères, comme la Guerre du Golfe l'a bien montré.

¹³ Arabie Saoudite, Irak

¹⁴ Faibles taux d'intérêts, dégrèvements fiscaux par exemple.

L'importance des matières premières, du pétrole en particulier, dans les exportations est un autre facteur de faiblesse. La dépendance à l'égard du pétrole qui permet d'acquitter la facture industrielle et alimentaire est d'autant plus dangereuse que les fortes variations des prix entraînent d'amples variations des recettes. Même si les pays pétroliers ont fait des efforts diversifier leurs économies, le Golfe Arabo-Persique reste largement tributaire du marché du pétrole.

Les indicateurs socio-économiques révèlent d'autres symptômes du sous-développement : malgré de gros efforts dans le domaine de la santé dans les pays du Golfe, l'espérance de vie y est de dix ans inférieure à celle des pays développés, et la mortalité infantile sept fois plus élevée. Les carences des systèmes de retraite sont aussi responsables de cette faible espérance de vie. En ce qui concerne l'éducation, malgré un effort réel de scolarisation, l'analphabétisme touche encore plus du tiers de la population, sauf dans le croissant fertile. Partout, sauf en Egypte et en Jordanie, malgré le développement de l'enseignement supérieur, le nombre d'étudiants est inférieur aux besoins prévisibles en cadres.

Enfin, la marginalisation de la femme dans la vie économique est, pour beaucoup d'experts, à la fois un symptôme et une cause du sous-développement. La proportion d'analphabètes est deux fois plus forte chez les femmes que chez les hommes.

CONCLUSION

Les deux chocs pétroliers et l'afflux des pétrodollars avaient permis au Golfe de se réinsérer dans le système d'échanges international et de tirer parti de la prospérité des pays pétroliers. Bien que cet effet d'entraînement ait été limité, il a permis momentanément de masquer les échecs des politiques économiques.

Aujourd'hui, pour la plupart des pays, l'alternative entre décollage économique et "tiers-mondialisation" reste ouverte, tant est patent l'échec de ce modèle de développement depuis le début du siècle. Les perspectives semblent défavorables si on se contente de prolonger les tendances actuelles : la croissance démographique rapide aura longtemps encore des effets très négatifs sur l'économie, la montée du chômage paraissant inévitable.

De plus, le bilan hydraulique prévisionnel du Moyen-Orient est très préoccupant. Les besoins domestiques absorberont une part croissante des ressources, contraignant à un rationnement de l'irrigation. L'augmentation des ressources passe par l'importation (essentiellement du plateau Anatolien) ou le dessalement d'eau de mer. Ces solutions coûteuses risquent de faire passer l'agriculture en dessous du seuil de rentabilité, et de mobiliser une partie importante des ressources en devises.

Ces dix dernières années sont également marquées par la baisse de la cohésion sociale. Partout les disparités de revenus se sont accrues et les systèmes de protection sociale se sont dégradés. Une part de plus en plus grande de la population devrait continuer à s'appauvrir.

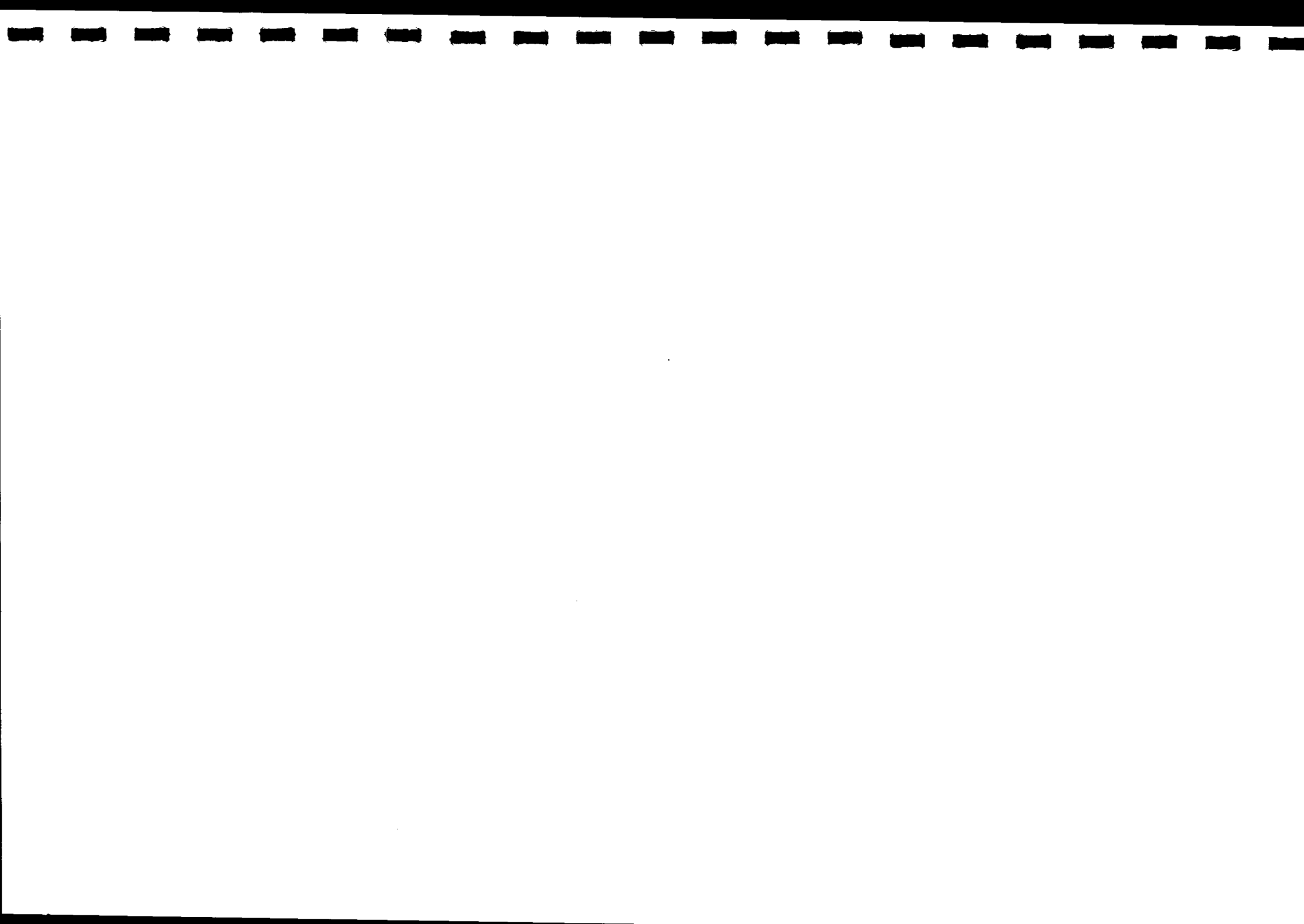
Même si la péninsule arabique reste un marché attractif, comme l'a démontré la vive concurrence entre pays occidentaux pour la reconstruction du Koweït, la zone reste largement en dehors des principaux courants d'échange. Les flux d'investissements privés sont presque inexistants et la prédominance de l'état a

empêché l'éclosion d'une classe d'entrepreneurs et l'apprentissage de la gestion d'entreprise.

Ces perspectives pourraient s'éclaircir pour différentes raisons. Tout d'abord la crise financière née d'un endettement excessif est en voie de règlement. La libéralisation de l'économie se trouve stimulée par la conditionnalité attachée par le FI au règlement de la dette, et devrait avoir des effets très positifs sur la croissance à long terme.

Le processus de paix en cours entre Israël et ses voisins arabes constitue un facteur favorable au développement économique, par la réduction des dépenses militaires, la diminution de l'instabilité, entraînant une stimulation directe des échanges et de la coopération économique.

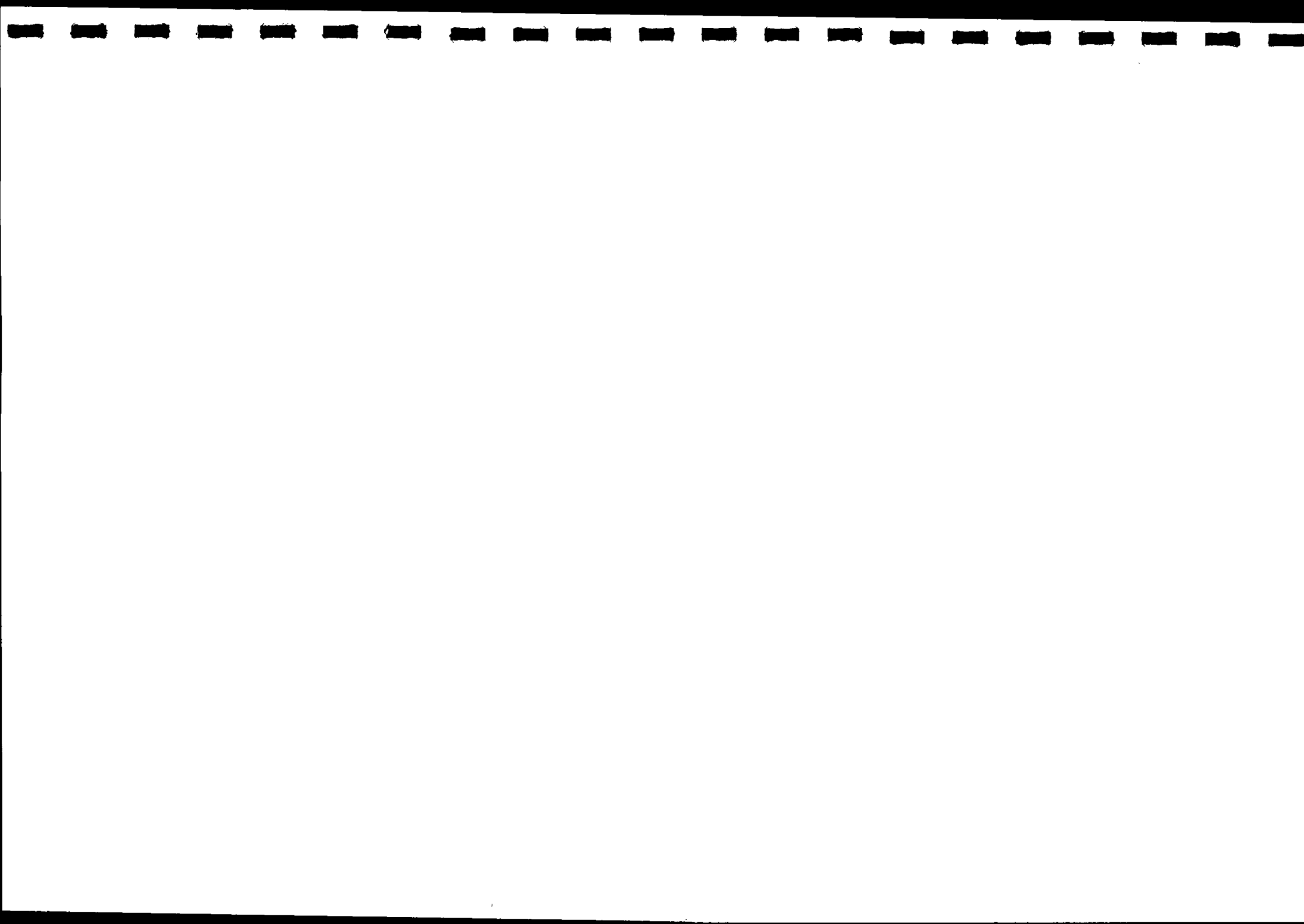
Quel que soit le scénario de développement économique dans le futur, le premier rôle reviendra au pétrole et au gaz naturel. La part du Golfe dans les ventes devrait s'accroître, en espérant que les pays pétroliers pourront tirer meilleur parti de leurs ressources, et qu'une nouvelle dynamique régionale sera suffisante pour que les capitaux des plus riches profitent en partie à leurs voisins les moins favorisés.



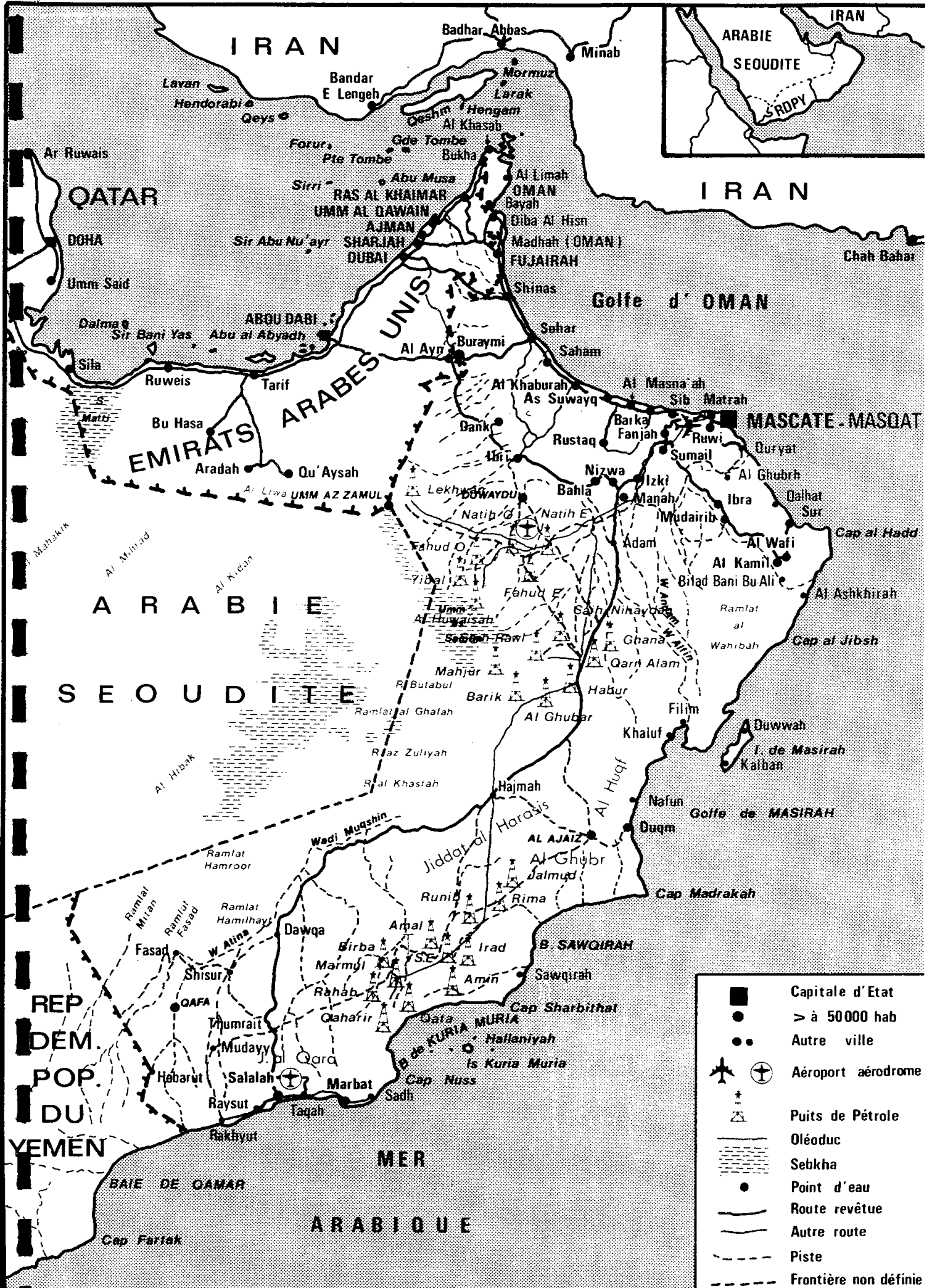
DEUXIEME PARTIE

OMAN

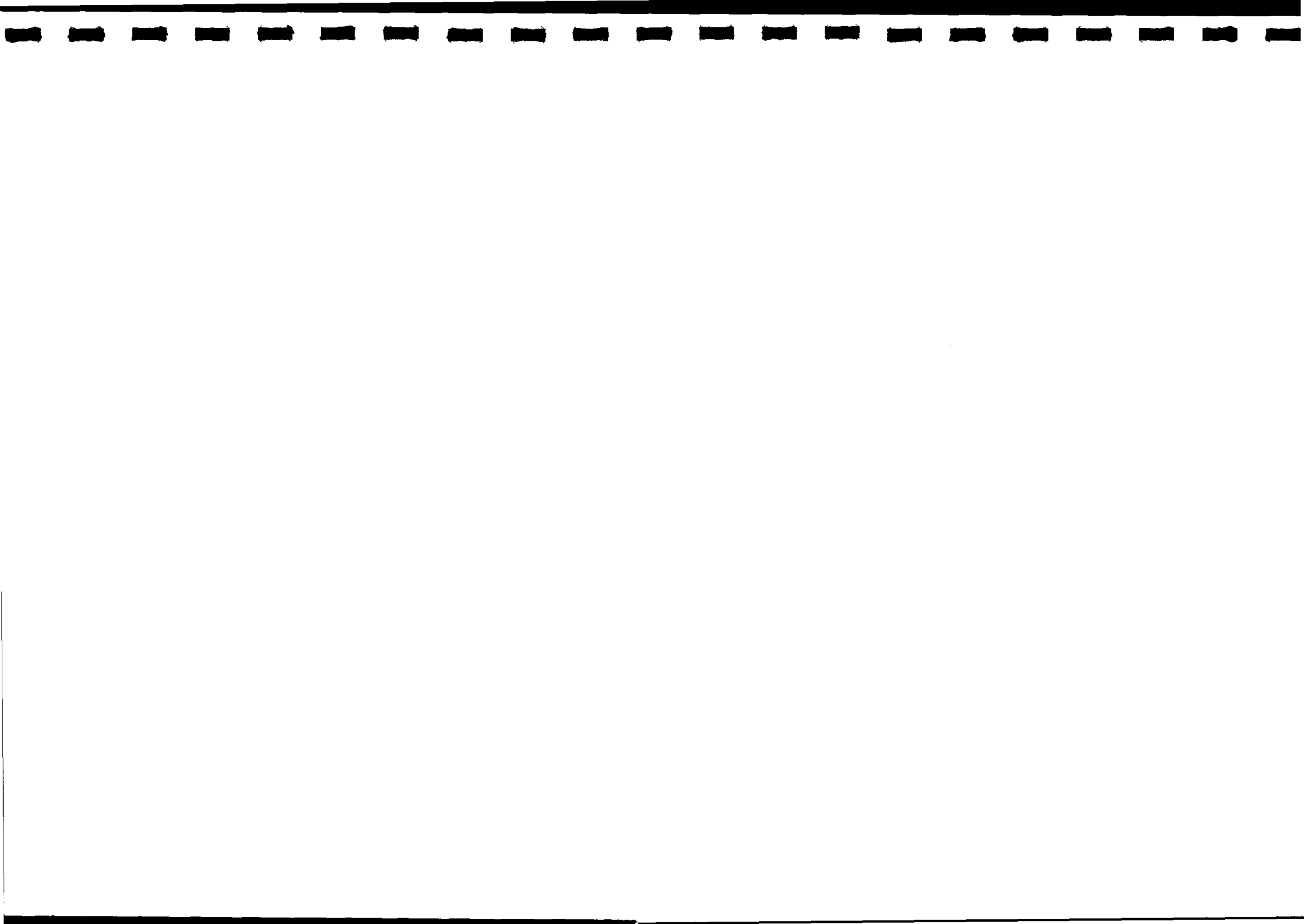
I. Introduction	p.24
II. Histoire	p.26
III. Géographie Humaine	p.28
IV. Géopolitique	p.30
V. Economie	p.33
VI. Défense et Armement	p.37



OMAN



- Capitale d'Etat
- > à 50000 hab
- Autre ville
- ✈
 Aéroport aérodrôme
- Puits de Pétrole
- Oléoduc
- Sebkhia
- Point d'eau
- Route revêtue
- Autre route
- Piste
- Frontière non définie



I. INTRODUCTION

Surface : 212 457 km²

Population : 2 000 000 hab. (estimation)

Capitale : Mascate ; villes principales : Nizwa, Salalah

Zones administratives : Al-Batinah, Al-Dakhiliyah, Al-Janubiyah, Al-Sharqiyah, Az-Zahirah, Mascate, Musandam

Oman est un état montagneux du sud-est de la péninsule arabique. On peut dire qu'il domine par le grand massif du Djebel Akhdar (3 019 m) le débouché du golfe Arabo-Persique sur la mer d'Oman. Le territoire de cet Etat est formé de deux parties : la presqu'île escarpée Rus al-Djebel ("le cap de la Montagne", 2 050 m) qui domine le détroit d'Ormuz et forme l'Oman proprement dit, séparée par l'émirat de Fudjayra (l'un des sept Emirats arabes unis) de la côte de Mascate et de l'essentiel du territoire omanais. Il est bordé de la mer d'OMAN, sa ligne côtière est longue de 1600 km. Deux petits archipels appartiennent en outre à l'état d'Oman, à savoir Khuryan Muryan (revendiqué par le Yémen) et Masirah. La superficie du pays avoisine les 300000 km². Les frontières avec les pays limitrophes n'ont jamais été fixées avec précision, mais leur tracé approximatif est accepté par les différents Etats concernés. Il n'y a jamais eu de recensement de la population dans le sultanat d'Oman

Si Oman ne ressemble à aucun de ses voisins, c'est parce qu'il s'agit d'une très ancienne nation. En 1932, lorsque l'Arabie Saoudite est devenue un Etat, l'histoire d'Oman remontait déjà dans la nuit des temps. C'était un Etat, un pays, un peuple, dont on parlait il y a 12 000 ans et s'appelait Majan, qui commerçait avec Summer, Babylone et toute la Mésopotamie, qui exportait, depuis 3000 ans à partir du Dhofar, dans le Sud, non seulement un encens d'une extrême pureté que la Reine de Saba avait l'habitude d'offrir au Roi Salomon, mais aussi un minerai de cuivre célèbre dans toute l'antiquité. Oman est un pays dont l'histoire est dense et riche. Il possède sa propre culture, sa propre religion -l'ibadisme- et surtout, à l'inverse de tous ses voisins, n'emploie qu'environ 25 % d'immigrés.

Géographie physique

Géographiquement, Oman est constitué de différentes régions. La chaîne de montagnes de Hajar al-gharbi s'étend du nord-ouest au sud-est le long de la côte nord et culmine à près de 3000 mètres. Ce massif montagneux est entrecoupé de profondes vallées dont deux des plus grandes forment la voie traditionnelle vers la capitale.

Au nord de la chaîne de montagne s'étend la plaine côtière de la Batinah, région très fertile où est située la capitale Mascate. Cette zone est en outre proportionnellement la plus peuplée du pays.

Dans le sud-ouest, au delà de la province de Dhofar, une chaîne de montagnes domine un plateau atteignant en certains points une altitude de 1600 mètres, le Jabal al Qamar. La ville de Salalah est située dans une plaine côtière fertile aux pieds du Jabal al Qamar. C'est là que réside le sultan.

Pour le reste , le pays est aride et désertique. Le désert continue en Arabie Saoudite. Cette région porte le nom de Rub'al -Khali, le quartier vide. Les oueds, lits de rivière asséchés sauf durant la saison humide, caractérisent surtout la province du Dhofar, ainsi que les abords des côtes et la région située à l'ouest du hajar al Gharbi.

Climat

Les diverses régions du pays connaissent également des conditions climatiques différentes. Dans les zones côtières, les étés sont torrides: les températures peuvent atteindre 50°c tandis que l'air est extrêmement humide. A l'intérieur des terres, le climat estival est chaud et sec. Pendant l'hiver, les températures oscillent entre 16 et 32°c. En altitude, la température est plus modérée. Les pluies sont rares et irrégulières. A Mascate, il tombe par an quelque 100 mm de pluie; les précipitations sont cinq fois plus importantes dans la haute montagne. La mousson ne sévit avril entre et octobre que dans le sud-ouest de la province du Dhofar, où les pluies peuvent alors être très abondantes. Avec les monts yéménites, c'est la seule région de la péninsule Arabique balayée par les vents de la mousson.

II. HISTOIRE

L'histoire et la présence humaine à Oman et dans la région sont anciennes. Des fouilles ont permis de déterminer que le territoire d'Oman était déjà peuplé au Néolithique. Des textes sumériens gravés sur des tablettes d'argile qui remontent à environ 3000 avant J.C indiquent que Magan, ancien nom d'Oman, avait déjà lié des liens commerciaux avec les Chaldéens de la ville d'Ur. De grandes quantités d'encens étaient acheminées par bateau de Dhofar vers les places marchandes d'Iraq, de Syrie et d'Egypte.

Des auteurs romains citèrent une ville d'Omana, sans toutefois la situer avec précision. Ils mentionnaient également Portus Moschus, peut-être l'actuelle capitale Mascate.

Pour Pline, Masirah, île au large d'Oman, était l'île des Tortues. Ce n'est qu'au II^e siècle de notre ère, lorsque des tribus arabes originaires du Yémen et d'Arabie Saoudite s'installèrent dans la région, que l'histoire d'Oman commence à être mise par écrit. A cette époque, la province de Dhofar faisait partie du royaume des Sabéens et des Himyarites de Perse. C'est au VIII^e siècle qu'Oman, tout comme le reste de la péninsule arabique, se tourna vers la religion islamique. Au IX^e siècle, les Perses envahirent le pays. Néanmoins, les Omanis réussirent à acquérir la maîtrise de la mer d'Arabie et de l'Océan indien occidental. Mascate devint la plaque tournante du commerce des épices, notamment de la noix de muscade qui tire son nom de la ville, et des esclaves. C'est également de là que l'Islam se répandit en Afrique de l'Est.

Au XVI^e siècle, les Portugais prirent les ports omanis tant en Arabie qu'en Afrique et en Inde. Vers le milieu du XVII^e siècle, Oman reprit ses propres ports, puis Mombasa (actuellement au Kenya), Pemba et Zanzibar (en Tanzanie), redevenant ainsi maître des mers entre l'Arabie et l'Afrique.

En 1747, les Omanis chassèrent les Perses et portèrent au pouvoir le clan BU SA'ID, toujours maître du pays. La même année, Zanzibar devint la deuxième capitale de l'empire omani. Les arabes d'Oman allèrent chercher des esclaves jusqu'au coeur de l'Afrique, sur les rives du Congo. Ce sont eux qui, au début du XIX^e siècle, introduisirent la culture du giroflier à Zanzibar, encore aujourd'hui une source majeure de revenus. Les Omanis sont toujours très présents dans le commerce de détail en Afrique de l'Est.

A la fin du XVIII^e siècle, la Grande-Bretagne devint le maître incontesté dans la région du Golfe. En 1798, Oman conclut un traité d'amitié avec l'Empire Britannique. Sa'id ibn Sultan, qui détint le pouvoir de 1804 à 1856, fit de même avec les Etats-Unis, de sorte que la position d'Oman sur l'échiquier international était confortée. A la mort de Sa'id ibn Sultan, le royaume fut divisé entre ses deux fils; Oman perdit alors l'île de Zanzibar. En 1891, le pays signa un traité accordant le protectorat à la Grande-Bretagne.

Il était d'usage depuis le VIII^e siècle que les sultans d'Oman soient élevés au rang d'imam (chef religieux). Lorsqu'en 1784 le sultan quitta l'intérieur des terres pour s'installer à Mascate, il ne put plus remplir la fonction d'imam. C'est ainsi que, pour la première fois en un millénaire, les pouvoirs temporel et spirituel furent dissociés. En même temps, cela signifiait que les terres intérieures allaient être de plus en plus isolées vis-à-vis de la capitale Mascate, ville commerçante d'allure

occidentale. Dans le courant du XIX^e et du XX^e siècles, cette opposition allait déboucher sur une série de soulèvements à caractère religieux, contre le gouvernement du sultan.

En 1913, les tribus des montagnes se choisirent un nouvel imam. A ses côtés, elles se soulevèrent contre la politique du sultan. Le pays fut alors scindé en deux Etats, Oman et Mascate. Après que le sultan de Mascate eut cédé la place à son fils, la paix fut signée en 1920, garantissant une certaine autonomie de l'imam.

En 1954, le nouvel imam interdit au sultan de se proclamer chef de l'Etat d'Oman. La rébellion qui s'ensuivit, visant la restauration de l'imamat traditionnel, fut très sévèrement réprimée. En 1964, la province du Dhofar fut le cadre d'une nouvelle rébellion contre le sultan, qui ne fut matée qu'en 1975 grâce à l'intervention militaire de l'Iran impérial, de la Grande-Bretagne et de la Jordanie. Qabus ibn Sa'id, le sultan actuel, dirige son pays de façon moderne, et le pays connaît une incontestable stabilité. La grande interrogation actuelle porte sur la succession du sultan, qui n'a pas d'héritier.

III. GEOGRAPHIE HUMAINE

De sources officielles la population est estimée à 2 millions d'habitants. Le taux de natalité est élevé (47%) de même que le taux de mortalité (près de 16% de 1980 à 1985). A partir de 1972, de nombreux étrangers ont afflué vers Oman et représentent aujourd'hui 23% de la population. Ce sont surtout des Indiens et des Pakistanais.

III.1. Structures sociales

Depuis 1970, la société locale a fortement évolué. L'esclavage y était encore répandu et les affrontements sanglants entre tribus étaient un phénomène courant. Le sultan Sa'id était un véritable despote, qui maintint son pays pratiquement isolé du monde.

En 1967, on découvrit du pétrole. Trois ans plus tard, le sultan fut déposé par son fils Qabus, qui avait fait ses études en Angleterre. Le sultan Qabus a progressivement levé l'isolement dans lequel vivait son pays. Son objectif était de transformer Oman en un état moderne, à l'image des Etats du nord du Golfe. Le pays est rapidement devenu très prospère. Les recettes pétrolières sont réinvesties dans l'infrastructure sociale et médicale notamment.

Placé sous l'autorité du Sultan, le système administratif de l'Etat comprend le Diwan de la cour royale, le ministère du Bureau des Affaires du Palais, le conseil des ministres, le secrétariat du Conseil, les Conseils spécialisés, le Gouvernorat de Mascate, et le Conseil consultatif d'Etat. Le Conseil des ministres est la plus haute autorité en matière d'exécutif. Son pouvoir lui est conféré par le sultan.

Cette situation a engendré une forte opposition. Durant la période de 1972-1977, le chah a envoyé au secours du sultan un corps expéditionnaire de plusieurs milliers d'hommes, pour l'aider à éradiquer le Front populaire de libération d'Oman, constitué de tribus de la province du Dhofar soutenues par le Sud-Yémen et l'Union Soviétique.

III.2. Groupes ethniques

La population d'Oman est constituée de deux groupes principaux : les arabes du nord et ceux du sud. Les arabes méridionaux, ou Hinawis, et les Ghafiris, du nord, ont vécu séparés jusqu'en 1970. Les travailleurs immigrés résident principalement dans les villes, où les industries se sont installées. Il y a également quelques minorités, dont les baloutchis ou Pachtoums, les Somalis et les européens.

La langue officielle du pays est l'arabe, tandis que l'anglais sert de langue commerciale et est enseignée dans les écoles en tant que seconde langue.

III.3. Organisation sociale

Bien que le sultan dispose du pouvoir absolu, la population a son mot à dire en politique. Il existe des conseils populaires, compétents en matière de distribution d'eau pour l'irrigation, qui peuvent influencer d'une certaine façon les décisions des autorités.

En 1981, un organe consultatif a été mis sur pied. Cette assemblée initialement nommée par le sultan a été remplacée en novembre 1990 par le *Majlis Ash'shura*. Le *Majlis* est entièrement élu et n'a pas de représentation gouvernementale. Chaque *Wilayat* (région) élit un ou plusieurs représentants pour une durée de 3 ans. Le *Majlis* comprend 80 membres. L'une des principales responsabilités du *Majlis* est d'étudier tous les projets de lois sociales et économiques préparés par les ministres avant qu'ils ne deviennent des lois.

Il n'existe pas d'organisation syndicale à Oman. Le calme et la stabilité politique sont maintenus grâce à l'intervention de l'armée.

III.4. Religions

L'islam est la religion du sultanat d'Oman, ainsi religion et loi se recoupent. Il en découle que la *Chari'a* est la loi d'Oman. Les affaires religieuses et juridiques sont regroupées dans un même ministère. La population d'Oman, qui comptait peu de bédouins, devait adopter dans sa grande majorité l'ibadisme, une variante du Kharéjisme, se dégageant ainsi de la tutelle du califat sunnite.

Pour ce mouvement politico-religieux, issu en 657 de l'opposition au quatrième calife, le pouvoir spirituel peut être héréditaire. Ainsi, dès le VIII^e siècle, les kharijites s'étaient choisis leur propre imam. En 1957, le dernier imam fut exilé par les britanniques en Arabie Saoudite. Il y a encore à Oman quelques minorités religieuses sunnites wahhabites et chiites. La paix religieuse est une réalité à Oman. L'islam (surtout la variante ibadite) joue un rôle déterminant dans la société, mais l'influence de la religion est moins marquée qu'en Arabie Saoudite. Ainsi la femme est moins isolée que dans de nombreux autres pays musulmans.

Le démantèlement, au début de l'été 1994, d'un réseau d'inspiration islamiste, apparaît moins comme un avertissement ou une menace que comme la révélation de problèmes récurrents au niveau social (chômage), religieux (limites d'une approche érodant les diversités et les aspérités), et politiques (cohésion nationale). Les personnes incarcérées ont été amnistiées le 5/11/95 à l'occasion du "Jubilé d'Argent", ce qui traduit le souci du Sultan pour la réconciliation et l'unité nationale.

IV. GEOPOLITIQUE

Oman domine par le grand massif du Djebel Akhdar le débouché du golfe Arabo-Persique sur la mer. Traditionnellement orienté vers l'océan Indien jusqu'à l'Indonésie et vers les comptoirs arabes des côtes d'Afrique de l'Est, Oman est depuis des siècles un pays de navigateurs un peu à part de la péninsule Arabique. Il profite aujourd'hui de la manne pétrolière tout en subissant les pressions saoudiennes.

Pays traditionnellement prospère grâce à la fertilité de la grande vallée d'Al Batinah et surtout à la richesse de ses ports (dont Mascate est le plus célèbre), Oman a connu une période faste entre l'affaiblissement du pouvoir iranien au milieu du XVIIIème siècle et l'ouverture du canal de Suez, qui détourna vers la mer Rouge le trafic maritime.

IV.1. Généralités

La compagnie anglaise des Indes orientales signa dès 1798 un traité avec le sultan et installa un agent dans la capitale Mascate. La France suivit en 1908, et la rivalité franco-britannique fut vive en Oman tout au long du XIXème siècle, les deux pays garantirent en 1862 l'indépendance du sultan. L'ouverture du canal de Suez et la généralisation de la navigation à vapeur mirent fin à l'empire omanais, et le sultan se soumit à l'influence britannique. Mais les interventions britanniques conduisirent à la révolte des tribus de l'intérieur, lesquelles rétablirent l'imamat en 1913. A partir de cette date et jusqu'à l'extinction de la révolte en 1957, le pays vécut en crise permanente, aggravée par les revendications saoudiennes sur les abords orientaux du fameux Rub-el-Khali (le Quart Vide), endroit où se localisaient les recherches pétrolières depuis 1937.

Oman tient toujours à marquer sa particularité par rapport au reste de la péninsule. Il ne fait pas partie de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Il a maintenu de bons rapports avec l'Iran tout au long de la guerre Iran-Irak et a conservé une certaine neutralité lors de la crise du Golfe en 1990-1991.

L'accident de la circulation dont a été victime le Sultan le 11 septembre 1995, et au cours duquel le Vice-Premier Ministre pour les affaires économiques a trouvé la mort, a relancé les interrogations sur la succession du Sultan, qui n'a pas d'héritier. Le bilan de l'action gouvernementale dénote un souci de rigueur et de prudence, ainsi qu'un incontestable effort en matière d'infrastructures et de services (éducation, santé).

Dépourvu avant 1970 de structures modernes, Oman s'est développé rapidement dans un souci d'harmonie nationale.

Le décollage économique a été rendu possible par la mise en exploitation des hydrocarbures (1967), qui constitue la principale activité du Sultanat (40% du PIB et

77% des recettes d'exportation) . Les réserves pétrolières sont estimées à plus de 5,1 milliards de barils (20 ans au rythme d'exploitation actuelle).

Les revenus du pétrole assurent au sultanat un niveau de vie qui, pour être sensiblement inférieur à celui des autres pays du Golfe , n'en est pas moins élevé (PNB par habitant 5540 dollars en 1995). Les disparités très fortes font que le Sultanat poursuit une politique de redistribution sur l'ensemble du territoire. Diversifier l'économie en favorisant le développement des secteurs non pétroliers est l'objectif principal du plan quinquennal 1991-1995 .

IV.2. Diplomatie

La diplomatie omanaise, discrète mais active , n'avait pas hésité dans le passé à se démarquer des positions communes adoptées par le monde arabe (Oman avait été, avec le Soudan, le seul pays arabe à avoir reconnu les accords de Camp David en 1979). Elle joue fréquemment le rôle de bons offices entre pays voisins (médiation entre l'Irak et l'Iran et plus récemment entre l'Arabie Saoudite et l'Iran, ainsi qu'au Yémen).

La position du Sultanat après la crise du Golfe demeure marquée par la solidarité avec ses voisins et aussi par une certaine originalité. Tout en s'engageant clairement contre l'agression irakienne, Oman n'a cependant jamais rompu ses relations diplomatiques avec l'Irak. Aujourd'hui, Mascate prône une solution politique et maintient le contact avec Bagdad, qu'il souhaite voir revenir à part entière dans le jeu régional, tout en menant une politique d'équilibre entre l'Irak et l'Iran. Le Sultanat déplore les conséquences de l'embargo sur le peuple irakien mais adopte une position de solidarité avec ses partenaires du CCEAG, auxquels il reproche néanmoins leur vision à court terme du problème.

Les relations avec le monde arabe sont surtout des relations de proximité, le Sultanat s'est impliqué activement pour trouver une solution à la crise intérieure du Yémen. Oman s'est félicité de l'adoption à la Mecque le 26/2/95 d'un mémorandum d'entente qui a mis fin à la tension frontalière entre Riyad et Sanaa. Mascate et Sanaa ont procédé le 3/6/95 à la démarcation de leur frontière commune, mettant en application un accord d'octobre 1992, et restituant 5000 km² de territoire au Yémen.

Avec ses partenaires du CCEAG, Oman entretient des relations suivies et cordiales. Les relations avec les EAU, traditionnellement complexes, ont connu une nette embellie. La prise de pouvoir par Cheikh Hamad au Qatar a été accueillie favorablement.

Stabilisées par un accord frontalier, les relations entre Oman et l'Arabie Saoudite sont respectueuses mais manquent de substance, par défaut de complémentarité et d'échanges. Elle doivent en outre s'accommoder de différences d'analyse parfois assez profondes sur le plan régional.

Oman est un cas légèrement à part au sein du CCEAG, en raison de ses particularismes géo-culturels (populations rurales, tradition maritime, islam ibadiste). Le Sultanat tente sans grand succès de faire prévaloir le sens de l'interdépendance régionale sur les antagonismes locaux.

Longtemps compromises par l'appui actif apporté par l'OLP au Front de libération du Dhofar et l'approbation omanaise des accords de Camp David, les relations avec la centrale palestinienne s'étaient prudemment améliorées au cours des dernières années (reconnaissance de l'Etat palestinien). Oman mène une politique de normalisation progressive avec Israël. De même, les relations avec la Syrie, longtemps méfiantes, se sont normalisées. La politique d'ouverture avec l'Iran est un des traits les plus significatifs de la diplomatie omanaise. Conscient de la capacité de nuisance de l'Iran, mais aussi de son poids démographique et militaire, Oman est ouvert à la prise en compte de l'Iran dans un système de sécurité régionale.

Au-delà du cadre régional, la diplomatie omanaise est résolument tournée vers l'Occident. Avec la Grande-Bretagne, les liens bilatéraux sont restés forts (le Sultan est issu de l'académie militaire de Sandhurst) avec une présence importante dans la vie économique, au sein des forces armées, des services de sécurité et des institutions financières. Avec les Etats-Unis, les relations déjà étroites se sont renforcées dans le domaine militaire depuis la crise du Golfe.

La diplomatie omanaise tend à étendre son champ d'activité. Ses liens économiques et humains restent très denses avec le sous-continent indien. Les relations omano-indiennes se sont intensifiées ces dernières années tant sur le plan humain (présence d'une communauté de 350 000 indiens) que sur le plan politique et économique. Pour autant, le Sultanat veille à adopter une prudente neutralité sur la question du Cachemire qui doit, pour Mascate, trouver son règlement dans le cadre de négociations bilatérales.

Mascate a, ces dernières années, établi des relations diplomatiques avec plusieurs pays d'Europe Orientale et du Caucase (Arménie, Azerbaïdjan) ainsi qu'avec les nouveaux états d'Asie Centrale (principalement le Kazakhstan).

Les relations avec l'Afrique Orientale, dont la côte fut parsemée de comptoirs omanais, restent très suivies.

Oman a siégé au Conseil de Sécurité de l'ONU pour 1994-95, au nom du groupe asiatique, marquant la volonté du Sultanat d'être actif sur la scène internationale. Prudent et modéré, le Sultanat se refuse à la controverse. La diplomatie omanaise s'est ainsi retrouvée plus exposée que de coutume, et a peu cherché à se singulariser, même sur les affaires arabes (Irak, Libye). Son suivi de l'affaire yéménite a parfois paru manquer de hauteur de vue car on lui trouve un alignement systématique sur les positions saoudiennes.

V. ECONOMIE

Le secteur pétrolier, qui a permis d'engranger une fortune considérable depuis 1970, perd peu à peu de son importance, le gouvernement étant un partisan convaincu des investissements dans le secteur privé. Fondé sur la libre entreprise et la concurrence, le secteur privé est fortement encouragé de façon à soutenir le développement économique du pays. L'absence d'impôt sur le revenu favorise l'implantation d'entreprises étrangères.

V.1. Transports et communications

Le réseau routier couvrait plus de 24500 Km en 1985, dont 4000 de routes asphaltées. Le pays compte trois autoroutes qui relient Oman aux E.A.U. Les ports principaux sont Mascate et Salalah. L'aéroport international est situé à Sib, et le pays détient 25% des actions de la Gulf Air.

V.2. Agriculture, élevage et pêche

En 1985, les terres agricoles couvraient environ 50000 hectares. Avant 1970, les omanais vivaient de l'agriculture et de la pêche, qui occupent encore aujourd'hui plus de 50% de la population. Oman dispose d'un très ancien réseau d'irrigation et de nappes phréatiques. Le pays ne couvre cependant pas tout à fait ses besoins en produits agricoles. La pêche a été modernisée, de façon à ne plus devoir importer de poisson.

V.3. Industrie et commerce

A l'inverse des pays environnants, Oman n'a pas un tissu industriel développé. Une raffinerie de pétrole a été mise en service à Mascate en 1980. Le Pétrole, les produits agricoles et le poisson sont les principaux produits à l'exportation. Quant aux importations, elles concernent principalement les denrées alimentaires, les automobiles, les matériaux de construction. Le Japon et les autres pays occidentaux sont les principaux clients et fournisseurs d'Oman. Encore récemment, Oman souffrait d'une grande pénurie de main d'oeuvre qualifiée. En 1985, le pays comptait près de 200 000 travailleurs immigrés (soit environ 18% de la population), en majorité Indiens et Pakistanais. Après le contre-choc pétrolier et la guerre du Golfe, une partie de ces travailleurs ont été renvoyés dans leur pays.

V.4. Perspectives

Les principales ressources du pays sont le pétrole et le gaz de pétrole. La part du pétrole dans le PIB demeure importante (35,9%) mais celle des autres activités progresse peu à peu. Plus de 50% de la production pétrolière est exportée au Japon

et en Corée. Un ralentissement de la hausse des prix se fait sentir depuis 1992, mais la hausse du Yen Japonais par rapport au Dollar US pèsera certainement sur les prix, plus de 20% des importations étant libellées en Yen.

La balance commerciale, après une forte détérioration, s'est redressée en 1994. Le montant des exportations, composées à 95% de pétrole, s'est à peu près maintenu alors que les importations se sont fortement développées. Le déficit des services continue à s'alourdir, sous l'impulsion des transferts d'économie des travailleurs. Au total, les avoirs extérieurs reflètent une certaine dégradation, puisque la position créditrice du pays a diminué de 24%, et les avoirs officiels de 29%.

De plus, la stagnation des recettes à l'exportation et l'augmentation des importations ont provoqué l'apparition d'un important déficit public. Les décisions prises vont cependant vers un rééquilibrage, grâce à un budget de rigueur en 1995. Le service de la dette intérieure et extérieure reste important et représente à peu près 13,5% des recettes courantes en 1994.

Le système bancaire, concentré et modernisé, semble avoir amélioré sa solvabilité, et tend à mieux employer les excédents de liquidités des banques Omanaises.

V.4. Tableaux de synthèse économique.

V.4.1. Le cadre macro économique

Evolution du PIB à prix courants, aux prix du marché

En milliards de RO	1991	1992	1993	1994*	1995**
PIB	3,91	4,42	4,37	4,47	4,52
dont :					
- secteur pétrolier	1,65	1,87	1,67	1,66	
- secteur non pétrolier	2,31	2,59	2,75	2,87	
dont :					
<i>commerce</i>	0,51	0,58	0,63	0,64	
<i>manufacture</i>		0,17	0,19	0,23	
<i>services gouvernementaux</i>		0,77	0,76	0,78	

* provisoire / ** estimation

Pétrole (millions de barils)

	1990	1991	1992	1993	1994
Production	250,0	258,6	270,7	284,6	295,4
Exportations	229,4	234,9	252,5	267,4	270,5
Raffinage	23,3	24,6	21,6	17,6	26,7
Exportations en valeur (Milliards de RO)		1,6	1,8	1,6	1,6

Evolution des prix

1991	1992	1993	1994
+ 7,1	+ 1,4	+ 1,3	- 0,8

V.4.2. Les échanges extérieurs

Evolution des principaux soldes de la Balance des Paiements

En milliards de RO	1990	1991	1992	1993	1994*
Solde des échanges de marchandises	1042	594	636	411	588
Services et transferts	- 567	- 654	- 806	- 805	- 943
I. Paiements courants	475	- 60	- 170	- 394	- 355
II. Mouvements de capitaux	- 197	213	117	48	95
TOTAL (I + II)	278	153	- 53	- 346	- 260
Variation des réserves et avoirs étrangers	- 147	- 230	- 49	335	249
Erreurs et omissions	- 131	+ 77	+ 102	+ 11	+ 11

* Provisoire

V.4.3. Les finances publiques

Le budget (en millions de Riyals Omanais)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995
RECETTES	1876,3	1525,1	1680,2	1723,9	1757,4	1847,0
dont pétrole	1538,0	1240,7	1275,8	1302,8	1311,5	1352,4
DEPENSES	1887,4	1868,1	2258,7	2242,4	2252,9	2159,0
dont :						
- dépenses courantes	1570,1	1463,0	1738,3	1727,6	1777,3	1714,1
- subventions	31,5	13,4	49,3	37,2	16,7	17,4
-Excédent/Déficit	- 11,1	- 283,0	- 578,5	- 518,5	- 495,5	- 312,0

Dette Extérieure

	1990	1991	1992	1993	1994	1995
En millions USD	2203	2425	2698	2655	2988	3158
% du PIB	20,9	23,8	23,5	23,4	25,7	25,3

NB : le rial omanais est lié au dollar américain par une relation fixe de
1 USD = 0,3850 OR

VI. DEFENSE ET ARMEMENT

Les forces armées omanaises jouent un rôle important dans le développement général du pays. Les ingénieurs ont contribué de manière remarquable à la construction de routes dans les régions isolées du Sultanat. L'hôpital militaire d'Al Koudh a été reconnu par l'UNICEF comme l'un des meilleurs du monde pour les soins spécialisés pour enfants. Les forces armées comprennent 42900 hommes dont 3700 étrangers .

VI.1. les Forces Terrestres

Les forces terrestres ou "Armée Royale d'Oman", fortes de 25 000 hommes, sont articulées en régiments (de la taille d'un bataillon) et comprennent :

- 1 état-major de division
- 2 états-majors de brigade
- 2 régiments blindés (3 escadrons de chars)
- 4 régiments d'artillerie (1 de défense aérienne et 3 de campagne)
- 1 régiment blindé de reconnaissance (3 escadrons)
- 8 régiments d'infanterie
- 1 régiment d'infanterie de reconnaissance
- 1 régiment du génie
- 1 régiment aéroporté

Elles sont équipées du matériel suivant :

- chars de combat : 43 M 60 A3, 24 Chieftain, 6 M 60 A1
- chars légers : 37 Scorpion, 6 VBC 90
- véhicules blindés de transport de troupes : 6 Spartan, 13 Sultan
- artillerie tractée : 105mm (42 ROF légers), 122mm (30 D-30), 130mm (12 M-46), 12 type 59-1
- mortiers : 54 x 81mm , 20 x 107mm (4,2 pouces M30)
- armes antichars guidées : 18 TOW, 32 Milan
- missiles sol-air : Blowpipe, 28 Javelin; 34 SA-7

VI.2. Forces Aériennes

L'armée royale de l'air d'Oman avec 3500 hommes et 48 avions de combat (plus 10 en parc), dispose d'un nombre élevé d'appareils de combat, d'attaque au sol et de transport. Elle est équipée du matériel suivant :

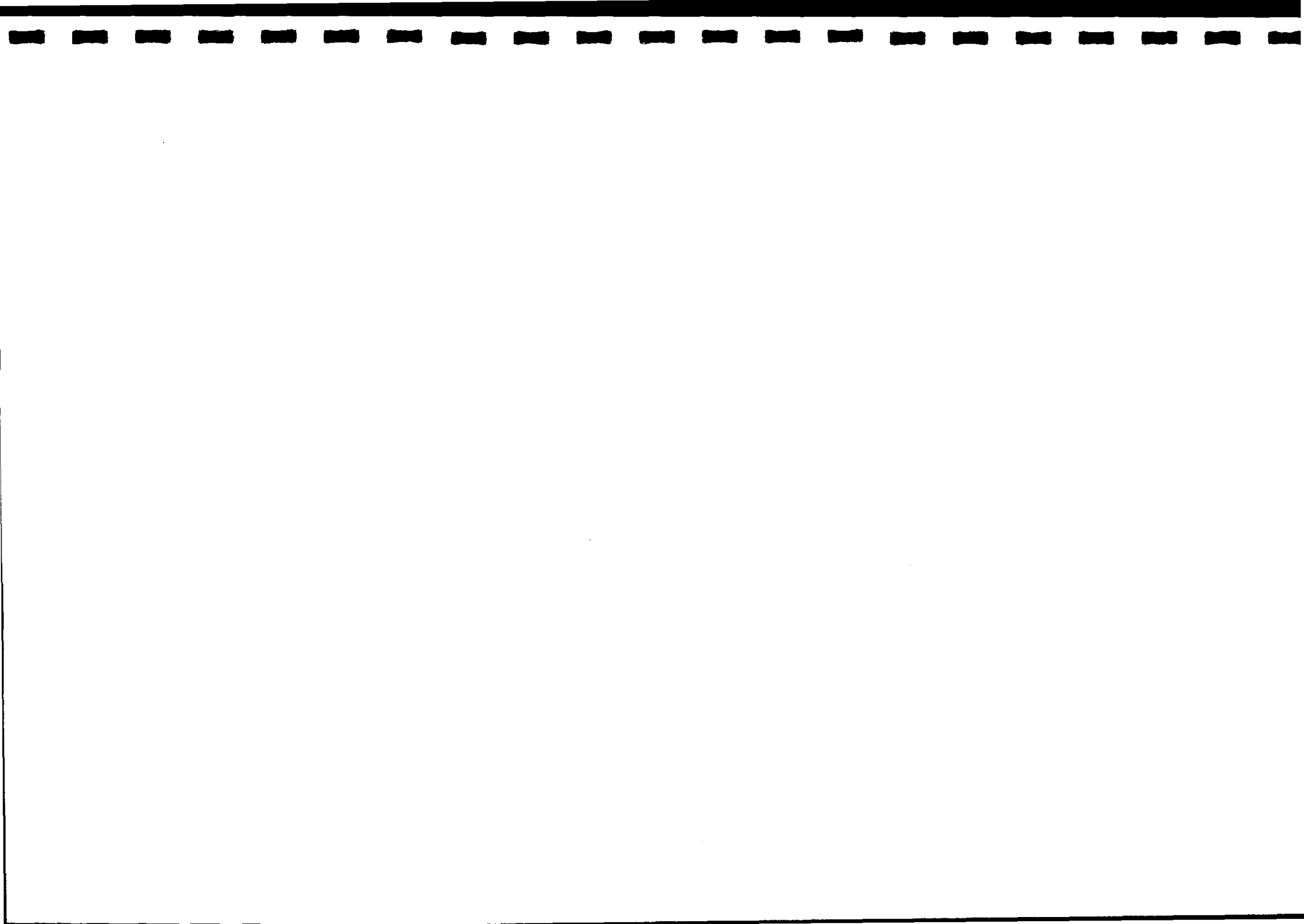
- Appui tactique : 2 escadrons, 15 Jaguar (plus 10 en parc)
- Appui tactique/reconnaissance : 1 escadron avec 5 Hunter, 2 T-67, 1 FR-10, 1 T-66A, 4 Hawk 203
- antiguérilla/entraînement : 1 escadron avec 11 Bac-167, 4 Hawk 108 (capacité opérationnelle douteuse), 7 BN-2 Defender

- Transport : 3 escadrons dont 1 avec 3 Bac 111 et 2 avec 15 Skyvan, 3 C130H
- hélicoptères : 2 escadrons de transport moyen avec 20 AB-205, 3 AB-206, 3 AB-212, 5 AB-214
- entraînement : 4 AS-202-18
- défense aérienne : 2 escadrons avec 28 missiles surface-air Rapier, radar Martello
- missiles air-surface: Exocet AM-39
- missiles air-air : AIM -9P Sidewinder

VI.3. Forces Navales

La marine royale d'Oman, jadis toute puissante et dominatrice sur les eaux de l'océan Indien, avait triste figure en 1970, munie seulement de deux sortes de boutres armés. Aujourd'hui, elle est devenue une force de combat importante. Forte de 4200 hommes, elle dispose des bases et équipements suivants :

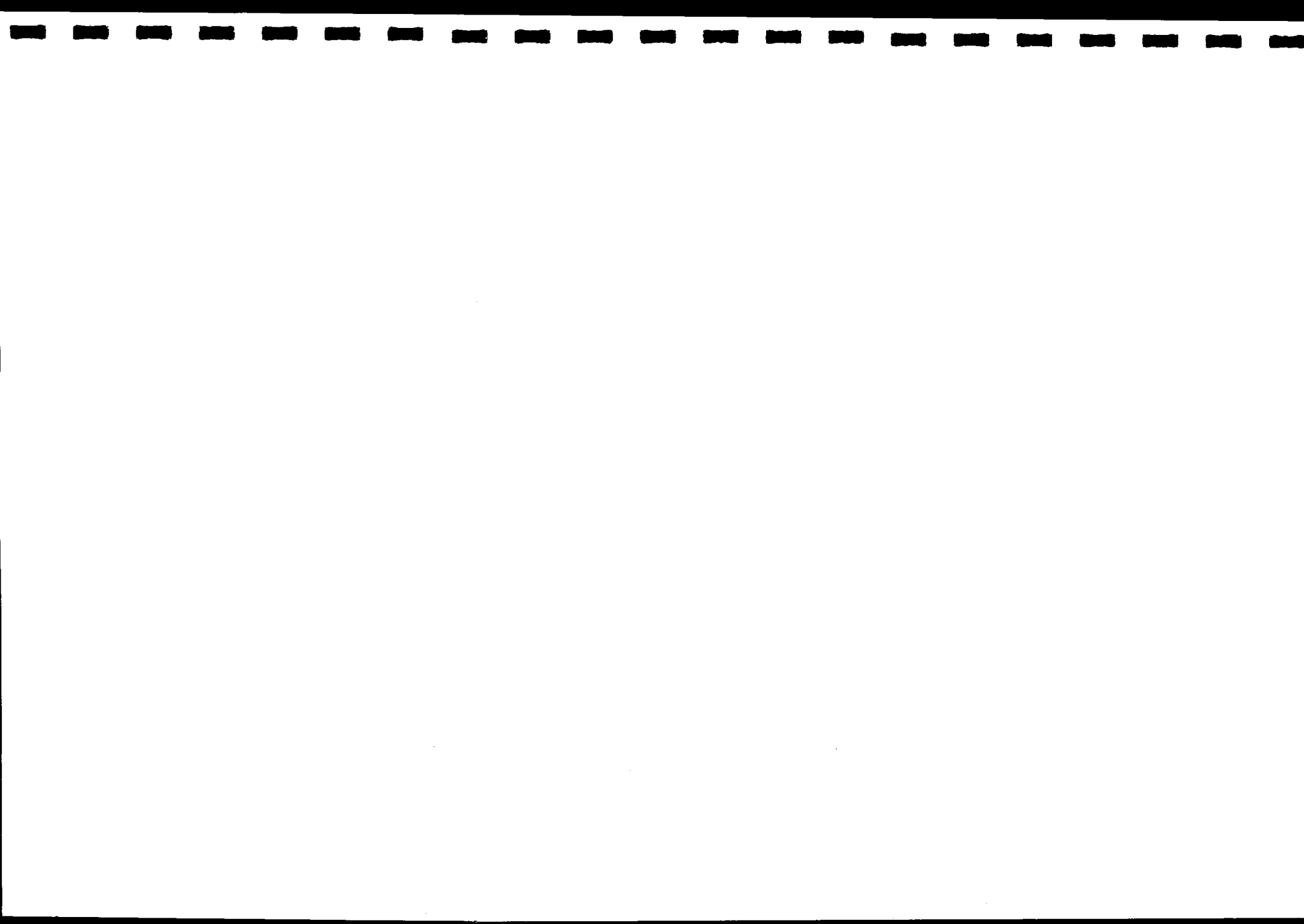
- bases : Seeb (quartier général), Wudan (base principale), Raysut, île de Ghanam, Alwi
- patrouilleurs et garde-côtes : 12
- vedettes lance-missiles : 4 Dhofar, 1 équipée de 2 x 3 missiles surface-surface MM-40, 3 avec 2 x 4 missiles MM-40.
- patrouilleurs: 8 (4 patrouilleurs de littoral et 4 patrouilleurs Seeb de moins de 100 tonnes)
- amphibies : 2
- 1 transporteur de chalands de débarquement de chars Nasr el Bahr (capacité opérationnelle douteuse)
- 1 transporteur de chalands de débarquement de chars Al Munassir,
- 3 chalands de débarquement moyen tonnage
- 2 chalands de débarquement véhicules utilitaires
- soutien opérationnel : 2, dont un d'entraînement avec plate-forme pour hélicoptères



TROISIEME PARTIE

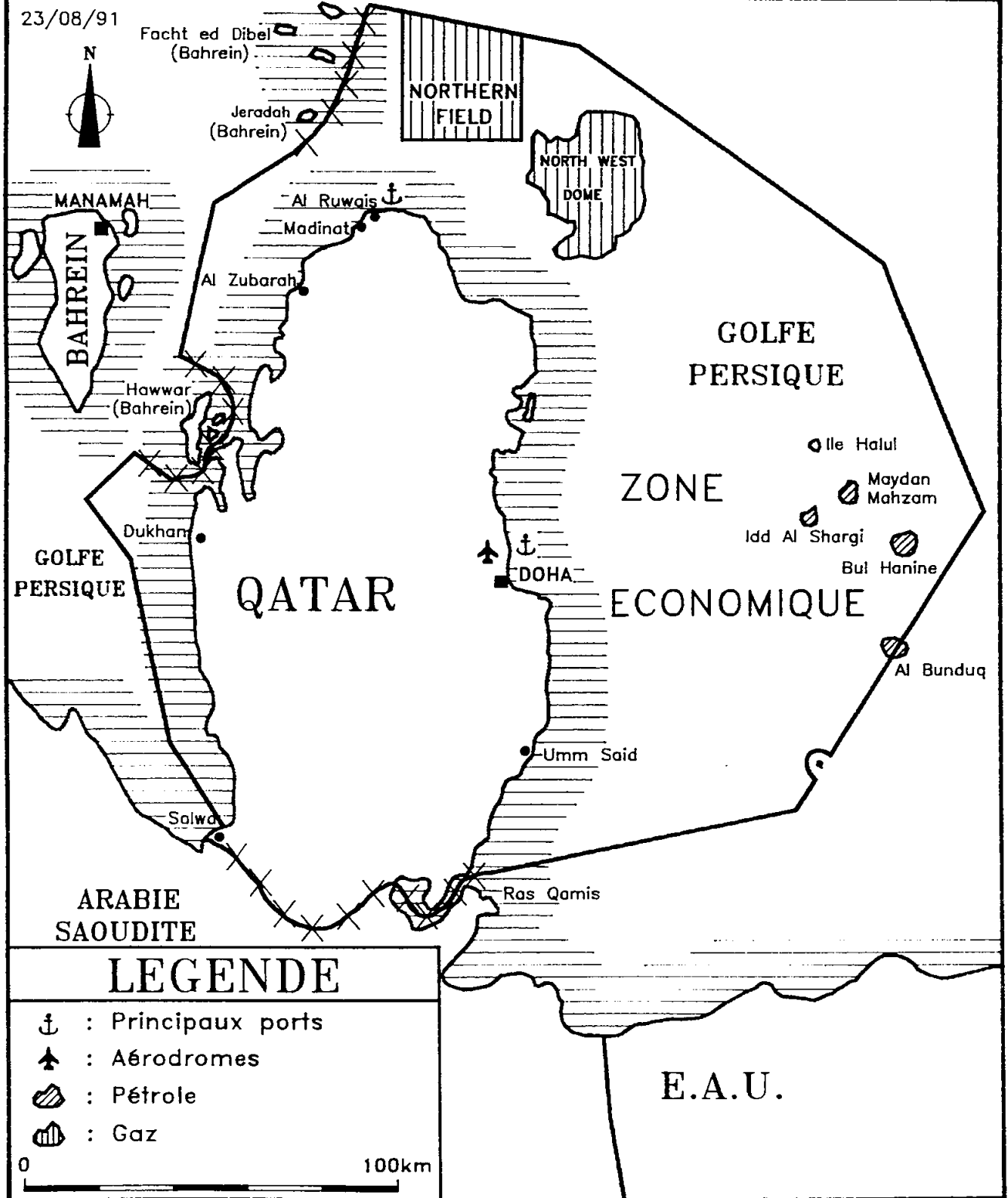
QATAR

I. Introduction	p.39
II. Histoire	p.41
III. Géographie Humaine	p.43
IV. Géopolitique	p.45
V. Economie	p.48
VI. Défense et Armement	p.52



QATAR

23/08/91

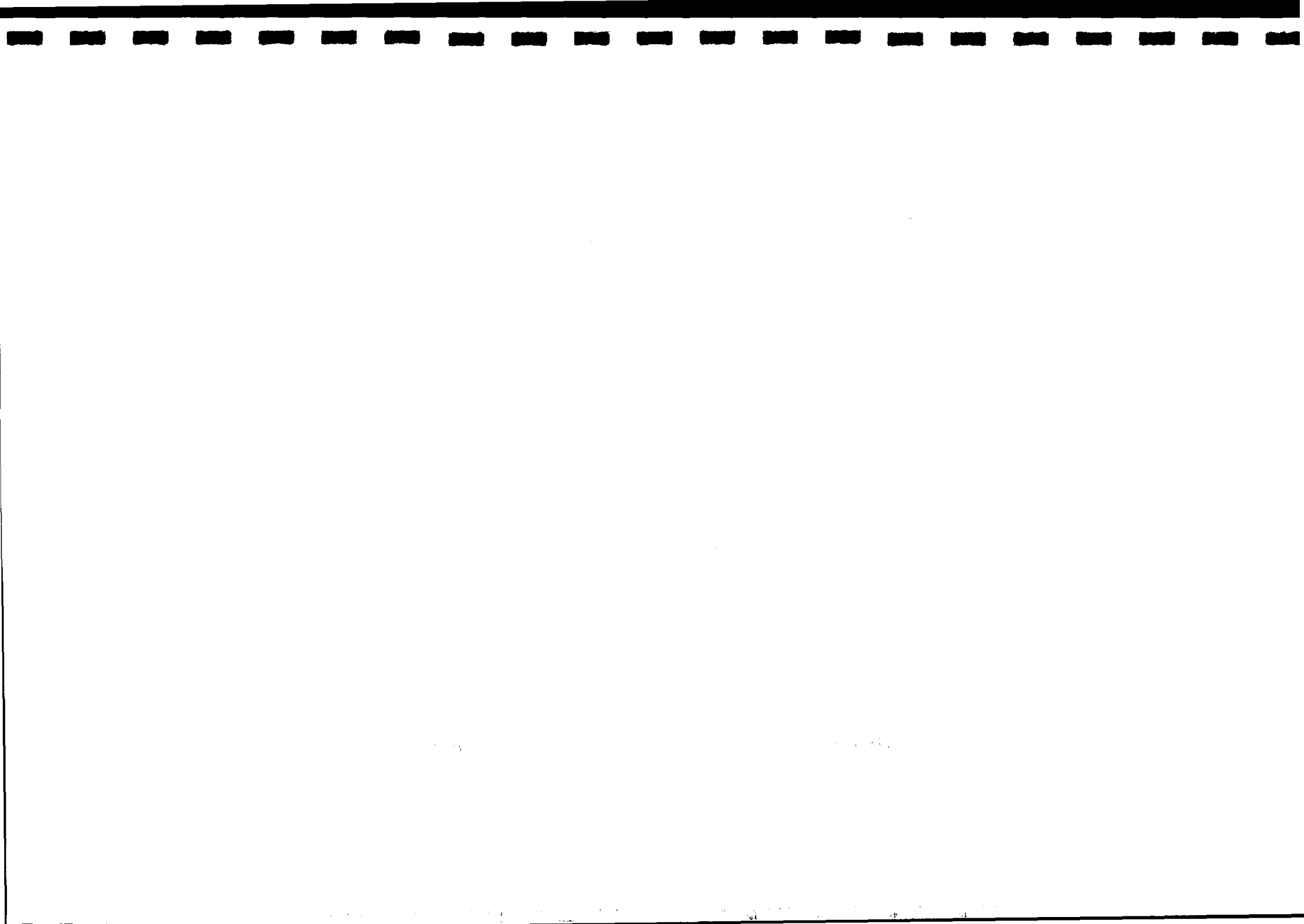


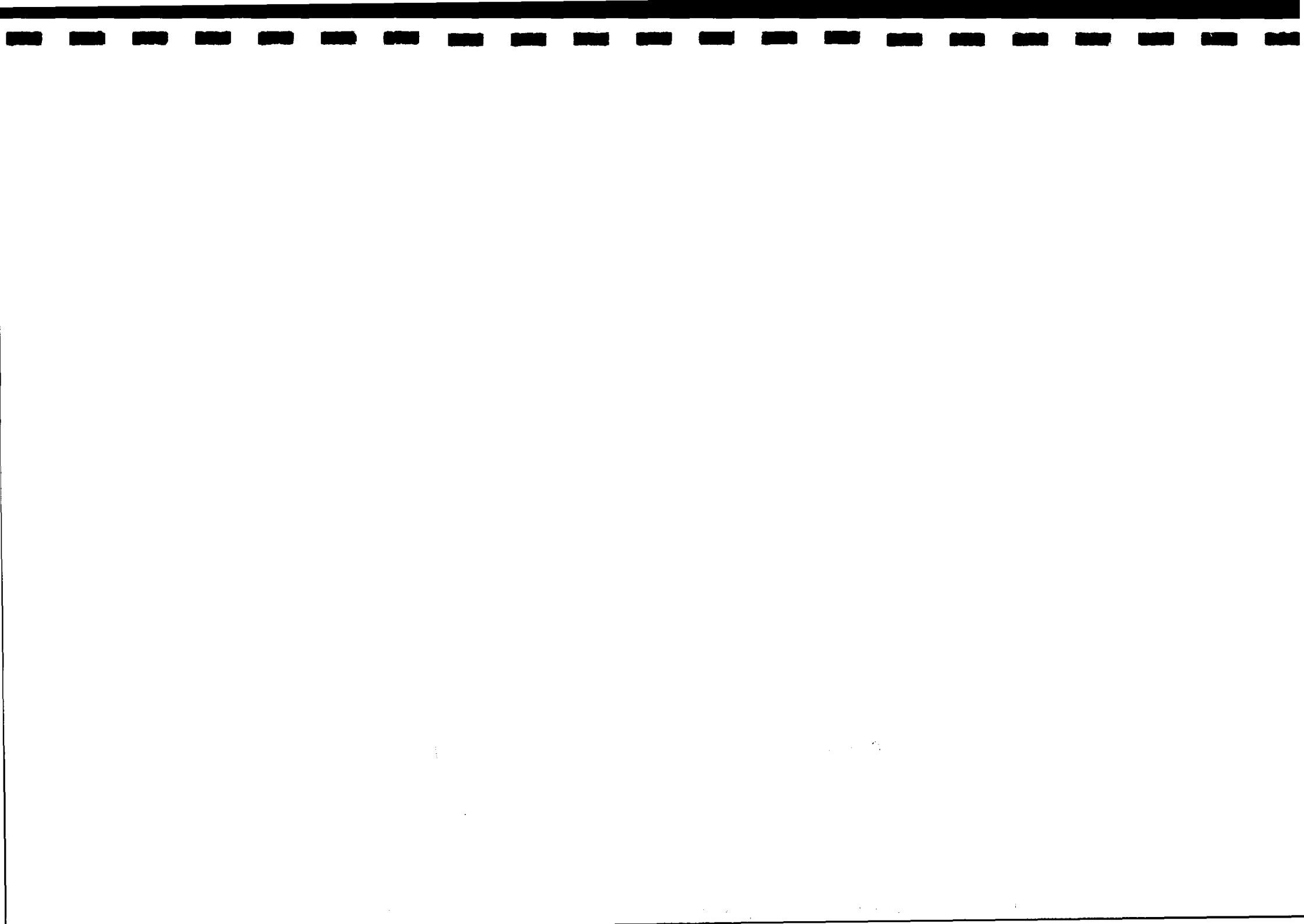
LEGENDE

- ⚓ : Principaux ports
- ✈ : Aérodomes
- ▨ : Pétrole
- ▤ : Gaz

0

100km





I. INTRODUCTION

Superficie : 11 000 km²

Population : 500 000 hab. (Estimation 1986)

Capitale : Doha ; ville principale : Umm Sa'id

Etat pétrolier de la péninsule arabique, sur la côte du golfe Arabo-Persique, le territoire du Qatar forme lui-même une péninsule de faible altitude, limitée au sud-ouest par une frontière plus ou moins contestée avec l'Arabie Saoudite et au sud-est par une frontière avec les Emirats arabes unis. Sa plus grande largeur est de 64 kilomètres environ, pour une longueur maximale de 153 kilomètres. Les exploitations pétrolières offshore posent des problèmes de délimitation de l'espace maritime avec ses voisins, notamment Bahreïn.

La majorité de la population vit à Doha, capitale du pays, et compte une forte proportion d'immigrés. Les travailleurs immigrés ne pouvant être accompagnés de leur famille, les hommes sont nettement plus nombreux que les femmes et la tranche d'âge de 20 à 45 ans est prépondérante.

Géographie physique

Le Qatar est un pays en grande partie désertique. La partie occidentale du territoire est un peu plus basse que la partie orientale. Le plateau du Jabal ad-Dukhan s'élève à 90 mètres au dessus de la mer. Le point culminant, le Qurayn Aba alBawl, a une altitude de 105 mètres.

Les nappes de pétrole et de gaz naturel sont situés dans l'ouest du pays. D'autres nappes pétrolifères importantes ont été découvertes en mer. A l'extrême sud de la péninsule, on ne trouve que des plaines sablonneuses et des marais salins. Il n'y a pratiquement pas d'eau douce au Qatar, hormis dans le nord du pays. On obtient de l'eau potable par dessalage de l'eau de mer. Le Qatar ne dispose d'aucun port naturel. La navigation est rendue encore plus mal aisée par les vastes barrières de corail qui entourent la péninsule.

Climat

En été, la température peut monter jusqu'à 45°C, voire davantage. L'humidité relative est alors supérieure à 85%; le climat du Qatar est par conséquent extrêmement lourd. Pendant la période hivernale, les températures oscillent entre 10 et 20°C. Les rares pluies ne tombent qu'en hiver et au printemps. Dans le nord du pays, les précipitations sont de l'ordre de 100 mm par an. Le vent dominant, le shamal (vent du nord-ouest chargé d'humidité), ne contribue certainement pas à rendre le climat plus agréable.

Flore et faune

Ce n'est que dans le nord du pays, zone relativement arrosée, que les espèces végétales ont pu se développer. On y trouve notamment des jacinthes du désert, ainsi que quelques arbustes épineux et des palmiers.

La vie animale est pareillement restreinte. En hiver, la côte est envahie par les oiseaux migrateurs. Les mammifères de grande taille ont pratiquement disparu de la région. On trouve encore d'assez nombreux petits mammifères, dont la gerboise et le hérisson, et des reptiles comme le gecko et le varan. Au sud de Doha a été aménagé un parc naturel où vit une harde d'oryx.

II. HISTOIRE

Il semble que le Qatar ait déjà été peuplé au Néolithique. D'après les textes retrouvés sur des tablettes en cunéiforme, la région était couverte d'une végétation luxuriante. Les hommes se consacraient à la chasse et à la cueillette. Plus tard, ils devinrent éleveurs, cultivateurs et pêcheurs. On suppose qu'ils avaient établi des liens avec les Sumériens de Mésopotamie.

Les changements climatiques ont progressivement transformé la région en désert, probablement avant le début de notre ère. Des écrivains grecs et romains firent mention du Qatar. Entre 620 et 630, la population s'était tournée vers l'Islam. Après l'an 900, le pays apparut sur les cartes géographiques dressées par les Arabes.

Durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, plusieurs tribus arabes ont envahi le pays. Parmi celles-ci se trouvait la famille Thani, qui domine le pays encore aujourd'hui. Au XIX^e siècle, le Qatar se vit impliqué dans un conflit interminable avec les contrées environnantes, dont Bahreïn. L'agitation dans la région du Golfe prit fin en 1878, lorsque la Grande-Bretagne se porta garante de l'indépendance du Qatar en échange d'une paix durable entre les différents états côtiers de la Péninsule Arabique.

En 1916, la Grande-Bretagne établit son protectorat sur la péninsule. Le pays était gouverné selon le mode patriarcal, le chef du clan Thani disposant de tous les pouvoirs.

Dans les années vingt, le commerce traditionnel des perles subit un grave revers à cause du développement, au Japon, de la perle de culture. Les potentialités économiques s'améliorèrent grandement lorsque du pétrole fut découvert en 1939. Celui-ci ne put toutefois être exploité qu'à partir de 1949 par l'Anglo-Iranian Oil.

En 1970, la Grande-Bretagne se retira du Qatar. Un an plus tard, l'indépendance fut proclamé et le Qatar adhéra à la Ligue Arabe. Après la mort de l'émir Abdullah et l'éviction de l'émir Bin Ali en 1972, Khalifa ibn Hamad ath-Thani accéda au pouvoir. Ce dernier a été déposé par son fils Cheikh Hamad le 27 juin 1995.

En 1986, le Qatar s'est emparé de l'île de Fasht ad-Dhibal au détriment de Bahreïn. L'île a été rétrocédée au Bahreïn après que l'Arabie Saoudite fut intervenue en tant que médiateur. Le contentieux n'est cependant pas éteint et est actuellement pendant devant la Cour Internationale de Justice.

Au plan intérieur, malgré les dissensions qui ont divisé le pouvoir à la fin du règne de Cheikh Khalifa, le Qatar jouit, fondamentalement, d'une grande stabilité qui repose sur une grande homogénéité ethnique, religieuse et sociale de la population autochtone.

III. GEOGRAPHIE HUMAINE

III.1. Structure sociale

Le Qatar accueille des individus de nationalités très variées. L'émir Al Thani doit donc gouverner avec prudence. Bien que les étrangers représentent 75% de la population (Egyptiens, Libanais, Palestiniens et, de plus en plus, Indiens et Iraniens) et assurent l'ensemble de la force de travail, ils ne constituent pas en tant que tels une force sur la scène politique locale. La plupart des autochtones sont des musulmans sunnites. Les chiïtes ne se recensent que dans la communauté iranienne.

L'Emir est le chef de l'état. Le pouvoir est héréditaire au sein de la famille Al Thani.

III.2. Groupes ethniques

Aux alentours de 1760, plusieurs tribus de bédouins arabes s'installèrent dans la péninsule du Qatar. Le pays devint un centre florissant du trafic d'esclaves. En conséquence, le pays compte encore actuellement 5% d'habitants d'origine africaine. D'autres minorités importantes sont les Pakistanais, Jordaniens, Syriens, Japonais et Coréens, ainsi que les Européens.

III.3. Organisation sociale

Le Qatar s'est mué en fort peu de temps en un riche Etat moderne. Naturellement, ce sont les familles de commerçants qui ont le plus profité de la richesse pétrolière du pays. Le gouvernement ne prélève pas d'impôts. Il a élaboré un système performant d'allocations sociales.

III.4. Religions

L'islam est la religion officielle, et source principale de la législation. La population locale est de religion musulmane sunnite (wahhabites), comme en Arabie Saoudite. Bien que la constitution garantisse la liberté de religion et de culte, le Qatar est presque aussi sévère en matière de religion que son voisin saoudien. L'attitude officielle est plus souple en ce qui concerne les étrangers ; ainsi, ils peuvent par exemple consommer de l'alcool (avec modération).

La communauté chiïte locale, comme celles des autres Emirats, est divisée par ses allégeances entre divers grands ayatollahs. C'est ainsi que l'hojatolislam Issa Chobeyri Khagahani, leader des chiïtes du Qatar, fut accusé en avril 1982 d'avoir essayé de convaincre, deux ans plus tôt, l'ayatollah Mohamed-Bakr al-sadr de collaborer avec le régime irakien. Depuis aucune manifestation révolutionnaire islamique n'a été remarquée au Qatar. Le pouvoir qatari entretient des rapports corrects avec l'Iran et ceci explique peut-être cela.

IV. GEOPOLITIQUE

Le Qatar est l'état qui subit le plus fortement l'influence saoudienne. Avant de devenir le centre d'un pouvoir, le Qatar était entre l'aire d'influence de Bahreïn et d'Abu Dhabi, situation dont les traces sont encore visibles. Si les eaux territoriales sont aujourd'hui disputées pour le pétrole, elles l'étaient autrefois pour la pêche des perles. Ce sont les fortunes amassées par cette activité qui façonnèrent les pouvoirs en place. Ainsi Muhammad Al-Thani, négociant en perles, s'installa au milieu du XIXème siècle à Doha, l'actuelle capitale, pour fonder une dynastie autour de laquelle se cristallisa un Etat, grâce aux Britanniques.

La diplomatie du Qatar se caractérise par une ouverture vers l'étranger, en particulier l'Occident, et la recherche d'équilibres subtils avec ses voisins. L'Emir Cheikh Hamad Bin Khalifa est avant tout soucieux de préserver une indépendance et une souveraineté surtout à l'égard de ses voisins immédiats, Bahreïn et l'Arabie Saoudite.

IV.1. Des relations de voisinage dominées par des problèmes frontaliers.

Avec Bahreïn.

Un conflit oppose le Qatar à Bahreïn au sujet de leurs frontières maritimes. Le litige porte surtout sur les îles Hawar (également les îles al-Zahara, Facht al-Dibel et Qita'at Jirada) inhabitées mais aux fonds marins riches en hydrocarbures. Partie intégrante du plateau continental qatarien, l'archipel a été attribué à Bahreïn par les Britanniques, ce que conteste le Qatar. En 1986, un incident frontalier a failli dégénérer en guerre ouverte. Le Qatar a, en 1991, malgré l'opposition des autres membres du CCEAG, introduit un recours devant la Cour Internationale de Justice qui ne s'est pas encore prononcée sur le fond.

Avec l'Arabie Saoudite.

Les relations sont également dominées par des contentieux frontaliers (en septembre 1992, un incident au poste frontalier d'Al-Khaffous a opposé les deux pays). Malgré un accord conclu à Médine en décembre 1992 sous l'égide du président égyptien Hosni Moubarak, des tensions demeurent et de nouveaux incidents ont éclaté fin 1994 dans la région d'Al-Odeid. Toutefois, les relations tendent à se rénover depuis peu (en août 1995, le nouvel Emir, Cheikh Hamad, s'est rendu à Ryad et a manifesté son souci de reprendre des relations normales avec son voisin).

IV.2. Le souci de ménager l'Iran et l'Irak.

Le Qatar, comme Oman, souhaite ménager l'Iran, avec lequel il a opéré une tentative remarquable de rapprochement. Ainsi, le Qatar s'est mis d'accord avec l'Iran

sur la frontière maritime qui sépare les deux pays et partage en deux le North Dome, le plus important gisement de gaz du monde, sur lequel repose en grande partie l'avenir du Qatar. En octobre 1993, un nouvel accord de coopération a été signé entre les deux pays, qui envisagent la possibilité d'installer un aqueduc sous-marin pour alimenter Doha en eau potable. En septembre 1995, l'Emirat signait un accord commercial important avec la province iranienne de Boushehr, au terme duquel le Qatar cède à l'Iran un lot de terrain dans la zone portuaire de Doha.

De manière générale, Doha s'efforce d'associer Téhéran à la réflexion sur la sécurité collective dans le Golfe, mais ne semble pas disposé à associer l'Iran à des arrangements de sécurité comportant des clauses militaires. Toutefois, le dialogue est ouvert entre les deux pays : Cheikh Hamad s'est rendu à Téhéran en janvier et en juillet 1995.

Concernant l'Irak, parmi les membres de la coalition pour libérer le Koweït (participation directe aux opérations terrestres et aériennes, dans le cadre de la force de défense commune du CCEAG), le Qatar a été le premier, en octobre 1992, à renouer des relations diplomatiques avec Bagdad. Les autorités qatariennes ont ainsi entendu mettre fin à l'isolement diplomatique de l'Irak et établir un dialogue critique avec ce pays (plusieurs responsables irakiens ont été reçus à Doha, en particulier le ministre des Affaires Etrangères et le ministre du pétrole).

IV.3. une action internationale autonome.

Vis-à-vis de ses partenaires du CCEAG.

Le Qatar, bien que membre à part entière du CCEAG, développe souvent une attitude originale. Sur la scène internationale, Doha se tient certes aux positions communes du CCEAG sur de nombreuses questions, comme le conflit bosniaque, mais Doha n'hésite pas à l'occasion à faire valoir des points de vue indépendants. Parmi ses partenaires du CCEAG, le Qatar entend donc faire jouer sa différence. Il revendique la possibilité, non seulement de pouvoir s'y exprimer librement, mais de faire connaître publiquement des opinions divergentes.

Sur la question yéménite.

Dans le conflit yéménite de 1994, le Qatar avait pris clairement parti en faveur de l'unité du Yémen, s'opposant ainsi à la position adoptée par les autres Etats du CCEAG, qui, entraînés par l'Arabie Saoudite, avaient reconnu implicitement l'entité sudiste.

Israël et le processus de paix.

L'Emirat, malgré la désapprobation des Etats arabes, fait également preuve d'indépendance dans ses relations avec Israël. Les contacts politiques se sont développés (Le ministre des Affaires Etrangères du Qatar a rencontré plusieurs fois M. Shimon Peres)

Le Qatar se montre également plus ouvert que ses voisins sur le processus de paix. Cheikh Hamad souhaite laisser les parties directement impliquées négocier

entre elles et parvenir à l'accord de leur choix. En mai 1994, Doha a accueilli la première réunion du groupe de travail "Sécurité régionale et contrôle des armements du processus de paix au Moyen-Orient", dont la seconde session s'est tenue à Paris en Octobre 1995. Par cette initiative, le Qatar a souhaité se placer au rang des pays arabes effectivement engagés dans le processus de paix. A cette occasion, la délégation qatarienne a proposé d'ouvrir à Doha un centre de prévention des conflits, sur le modèle de celui de la CSCE.

L'ouverture vers l'Asie.

Doha se tourne de plus en plus vers l'Asie, tant vers le sous-continent indien, toujours plus important de par le poids des immigrés, que vers l'Asie du Sud-Est ou le Japon qui est le premier acheteur de pétrole (et depuis peu, premier fournisseur de l'Emirat) et l'unique acquéreur massif du gaz naturel liquéfié du North Dome.

Le conflit de Bosnie-Herzégovine.

Le conflit comporte une forte charge émotionnelle chez les Qatariens et fait l'objet de longs développements dans les médias locaux. Doha fait état, en chaque occasion, de sa solidarité avec les Musulmans de Bosnie.

IV.4. Les liens avec l'Occident.

C'est principalement avec la France et les Etats-Unis que le Qatar entretient des relations privilégiées.

Si, lors de la crise du Golfe, les forces armées du Qatar ont participé aux opérations militaires dans le cadre de la force de défense commune du CCEAG, Doha compte avant tout sur ses alliés occidentaux pour assurer sa défense. En particulier, depuis 1986, Doha a construit une relation privilégiée avec la France, qui lui fournit la quasi-totalité de son équipement militaire.

La crise du Golfe a encore renforcé ses liens avec les puissances occidentales. Le Qatar a signé un accord de défense avec les Etats-Unis (7 juin 1992), et vient de les autoriser à prépositionner des équipements militaires sur son sol. Un accord de coopération en matière de défense a également été signé avec la France (1er août 1994).

V. ECONOMIE

Le Qatar est l'un des pays les plus riches de la planète, avec un PNB annuel par habitant de près de 20 000 \$. La richesse ne dépend que du pétrole, qui devrait s'épuiser vers 2010. Au sein de l'OPEP, le pays est favorable à une politique de prix élevés pour investir dans des branches nouvelles, comme le gaz naturel, afin de préparer sa reconversion. L'industrie pétrolière du Qatar est intégralement aux mains de l'état, et compte pour 90% des exportations.

V.1. transports et communications

Le réseau routier est relativement bien développé (1500 Km de routes asphaltées en 1985). Les principaux ports sont Doha et Umm Sa'id, grand port pétrolier. Le Qatar possède une participation dans Gulf Air, et l'aéroport international est situé près de Doha. Un autre aéroport est en construction à l'écart de la ville.

V.2. Agriculture, élevage et pêche

Plus de 7000 hectares ont pu être mis en culture grâce à l'irrigation artificielle, et le Qatar couvre ses besoins en fruits et légumes. La pêche a été modernisée et l'industrie de traitement du poisson assure l'exportation du produit vers l'étranger.

V.3. Industrie et commerce

Afin d'étoffer son tissu industriel, le Qatar doit obtenir des fonds à l'étranger et donc collaborer avec des pays tiers, principalement dans l'industrie chimique et pétrochimique. Le pays connaît un important excédent commercial, ses principaux partenaires sont le Japon, la CEE et les USA. Le développement économique très rapide du Qatar a suscité une demande importante de main d'oeuvre étrangère, qui constitue environ 70% de la population ! Cette tendance devrait s'accroître à cause des programmes industriels et d'infrastructure lancés en vue d'implanter davantage d'entreprises.

V.4. Perspectives d'évolution

Le Qatar a tiré parti de l'embargo sur le pétrole irakien (par accroissement de son rythme d'extraction) en profitant de la flambée des cours du brut à partir de 1991. Mais l'économie est rentrée dans une phase de récession liée à la baisse des prix moyens du baril de pétrole brut, ramenés de 18,72 USD en 1992 à 15,78 USD en 1994. Les exportations pétrolières ont reculé de plus de 25% en valeur entre 1990 et 1994. Les secteurs non pétroliers, largement dépendants de l'action publique, connaissent une croissance modérée voire nulle. Malgré un redressement

des cours du baril au dernier trimestre, le PIB pour 1994 devrait encore se contracter (- 1,8%) avant de se redresser en 1995 (+ 5,8%).

L'inflation, comprise entre 2 et 4% depuis plusieurs années, serait de plus de 5% en 1994 après une quasi-déflation en 1993 (- 0,9%).

Les finances publiques sont en déficit depuis 1991, et devraient continuer à l'être dans les prochaines années. Sur l'année fiscale 93/94, le déficit budgétaire aurait atteint 10% du PIB, et devrait s'établir à environ 8% au cours des deux prochaines années. Ce déficit serait couvert par des prélèvements sur les avoirs extérieurs et par de nouveaux appels aux banques locales, déjà fortement sollicitées. Le gouvernement pourrait également s'adresser à des banques internationales, comme il l'a fait au début de 1994 pour un prêt syndiqué de 250 M USD destiné essentiellement à couvrir des besoins en trésorerie de l'Etat.

Le pays dégage un excédent commercial élevé mais les services et surtout les transferts d'économie de la main d'oeuvre étrangère grèvent fortement la balance des paiements courants : négative depuis 1991, le déficit aurait atteint 498 M USD en 1993 (soit 7% du PIB), et pourrait atteindre 1,3 Md USD pour 1994. Les prévisions du F.M.I. sont préoccupantes, puisqu'elles font état d'un déficit annuel moyen de la balance des paiements courants de 1,4 Md USD sur la période 1994-1998, soit environ 20% du PIB prévisionnel.

Le système bancaire qatarien a connu une expansion significative depuis 1991 et a bien résisté aux opérations de dépôt puis de retraits exceptionnels induits par le conflit, et les résultats des banques commerciales ont progressé en 1993 et 1994. Il faut cependant rester prudent, car plus de 21% des dépôts ont été le fait des pouvoirs publics en 1994 (respectivement 36,6% et 27% en 1992 et 1993). De plus, les prêts au secteur public atteignent plus de 40% du montant total des concours accordés par l'ensemble des établissements bancaires.

L'Emirat devrait connaître de nouveau un accroissement de son PIB réel en 1995 grâce à une appréciation des prix du pétrole brut. Dans un proche avenir, il pourra assurer un développement continu de son économie par la montée en puissance de son industrie gazière, aux prix et aux débouchés garantis pendant 25 ans. A cet effet, sauf à renouer avec un marché pétrolier en forte hausse, le Qatar devra engager une véritable politique budgétaire, compte tenu de la modicité de son PIB (7,2 milliards de dollars) et du coût global de tous ses projets industriels et d'infrastructure. Ces ajustements budgétaires devraient lui permettre de couvrir les dépenses sans recourir aux concours bancaires locaux ni puiser dans les avoirs extérieurs.

V.5. Tableaux de synthèse économique

Le cadre macro économique

Evolution du PIB à prix courants

en milliards de QAR	1990	1991	1992	1993	1994 (e)	1995 (e)
PIB total	26,8	25	27,8	26,2	25,7	27,2
variation	13,4%	-6,5%	11,1%	-5,9%	-1,8%	5,8%
dont :	10,2	8,15	9,95	8,48	8,2	9,1
	43,4%	-20%	22,3%	-14,9%	-3,3%	11%
- secteur pétrolier						
variation						
- secteur non pétrolier	16,6	16,9	17,86	17,7	17,5	18,1

(e) : estimation

Pétrole (millions de barils)

	1990	1991	1992	1993	1994 (e)	1995 (e)
Production	148,0	142,8	144,9	147,0	145,6	152,6
Exportation	127,0	127,8	132,5	132,0	130,0	137
Raffinage	20,9	19,5	21,4	18,9	-	-
Exportations en valeur (Md USD)	2,78	2,32	2,48	2,12	2,05	2,27

Production de gaz naturel (milliers de tonnes)

1988	1989	1990	1991	1992	1993
447	437	413	397	639	430

Evolution des prix à la consommation (variation en %)

1989	1990	1991	1992	1993	1994 (e)
3,3	3,0	4,4	3,1	-0,9	5

Les échanges extérieurs

Evolution de la balance des paiements (en millions USD) *

	1989	1990	1991	1992	1993 (e)
Solde commercial	1412	2196	1490	1825	1355
Solde des paiements courants	- 4	- 307	- 100	- 16	- 497
Solde des mvts de capitaux	- 25	- 40	- 63	- 110	- 44
SOLDE GLOBAL	- 29	267	- 163	- 126	- 541

Le budget de l'Etat (en millions de QAR)

	90-91	91-92	92-93	93-94	94-95 (p)	95-96 (p)
RECETTES	12008	10369	12250	10865	11200	11600
- dont pétrole et gaz	9072	6951	8538	6923	7200	7600
DEPENSES	11389	11773	12866	13291	13200	13400
- courantes	10324	10293	11485	11419	11400	
Solde budgétaire	619	- 1404	- 616	- 2428	- 2000	- 1800
Solde des transferts en capital	- 155	- 156	- 227	- 235	- 200	- 200
SOLDE GLOBAL (% par rapport au PIB)	464 (+ 1)	- 1560 (- 4)	- 843 (- 3)	- 2661 (- 10)	- 2200 (- 8)	- 2000 (- 7)

(e) : estimation

(p) : prévision

NB : la parité entre le Rial Qatari et le dollar américain est 1 USD = 3,64 QAR

VI. DEFENSE ET ARMEMENT

Le Qatar accorde beaucoup d'intérêt aux forces armées et à leur développement. Le budget de la défense est de 350 millions de dollars.

VI.1. les Forces Terrestres

Les forces terrestres ont bénéficié de beaucoup d'intérêt, se développant assidûment conformément aux plans des instances dirigeantes. Elles ont participé aux côtés des autres pays du CCG au "bouclier d'Al Jazirah". Cette participation a entraîné beaucoup d'avantages, notamment l'élargissement de la coopération, l'échange d'informations et d'expériences, l'unification des critères dans la formation de ces forces communes ce qui leur a permis d'atteindre un niveau relativement élevé dans les techniques de combat.

Forte de 8500 hommes l'armée de terre est organisée comme suit :

- 1 régiment de la garde royale
- 1 bataillons de chars
- 4 bataillons d'infanterie mécanisée
- 1 régiment d'artillerie de campagne
- 1 bataillon (moins) de forces spéciales

Elle dispose des équipements suivants :

- 24 chars de combat AMX 30
- 6 VBL de reconnaissance
- 40 VCI AMX 10
- 160 VAB, 2 Saracen
- artillerie tractée : 155 mm , 12 G-5
- artillerie automotrice : 155 mm : 28 AMX Modèle F3
- LRM " 4 Astros ii
- canons sans recul : 84 mm: Carl Gustav
- mortiers : 81 mm : quelques automoteurs 120 mm : 15
- armes antichars guidées : 100 Milan et Hot
- missiles sol-air : 12 Stinger et quelques Blowpipe

VI.2. Les Forces Aériennes

Les forces aériennes jouissent d'une part appréciable de l'effort de modernisation , c'est ainsi que des avions modernes ont été acquis avec de nouvelles unités de défense aérienne comme les missiles et les radars. Ces forces participent aux manoeuvres conjointes au sein des pays du CCG, ainsi qu'aux différents stages de formation des pilotes.

L'armée de l'air, avec 800 hommes, dispose de 17 avions de combat et 20 hélicoptères armés.

Elle met en oeuvre les matériels suivants :

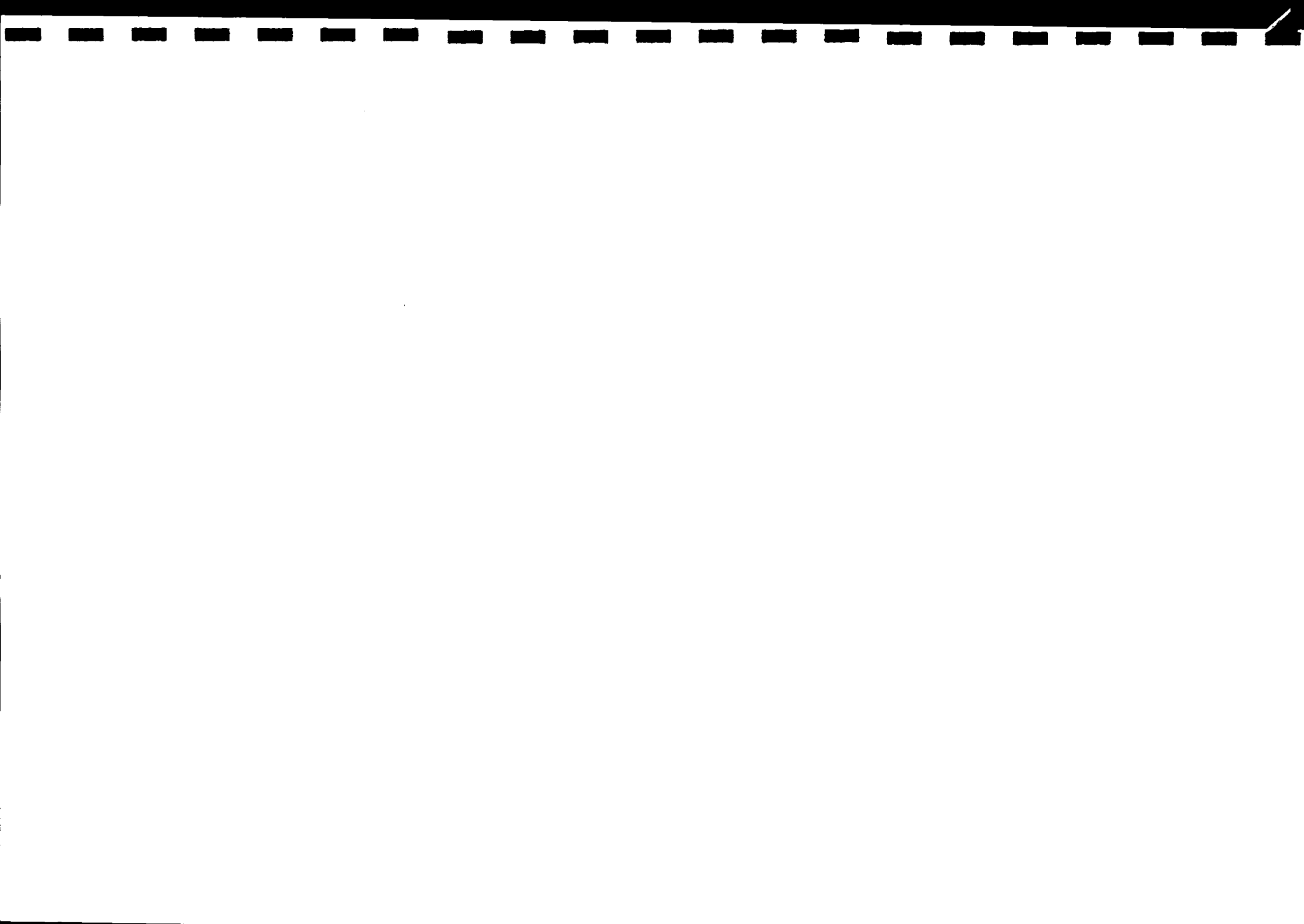
- Appui tactique : 6 Alpha Jet
- Défense aérienne : 11 Mirages F1 (10 E , 1 B)
- Transport : 1 escadron à 2 B727 et 2 B707
- Hélicoptères d'attaque: 12 SA-342L (HOT), 8 Commando modèle 3 (EXOCET)
- Hélicoptères de transport : 4 Commando

VI.3. Forces Navales

Etant donné la géographie de l'Etat, les forces navales sont appelées à jouer un rôle de plus en plus important dans le système de défense qatari. La participation aux manoeuvres des états du CCG sont une excellente occasion pour évaluer le niveau opérationnel de ces forces .

La marine, avec 800 hommes à la base de Doha, dispose des équipements suivants:

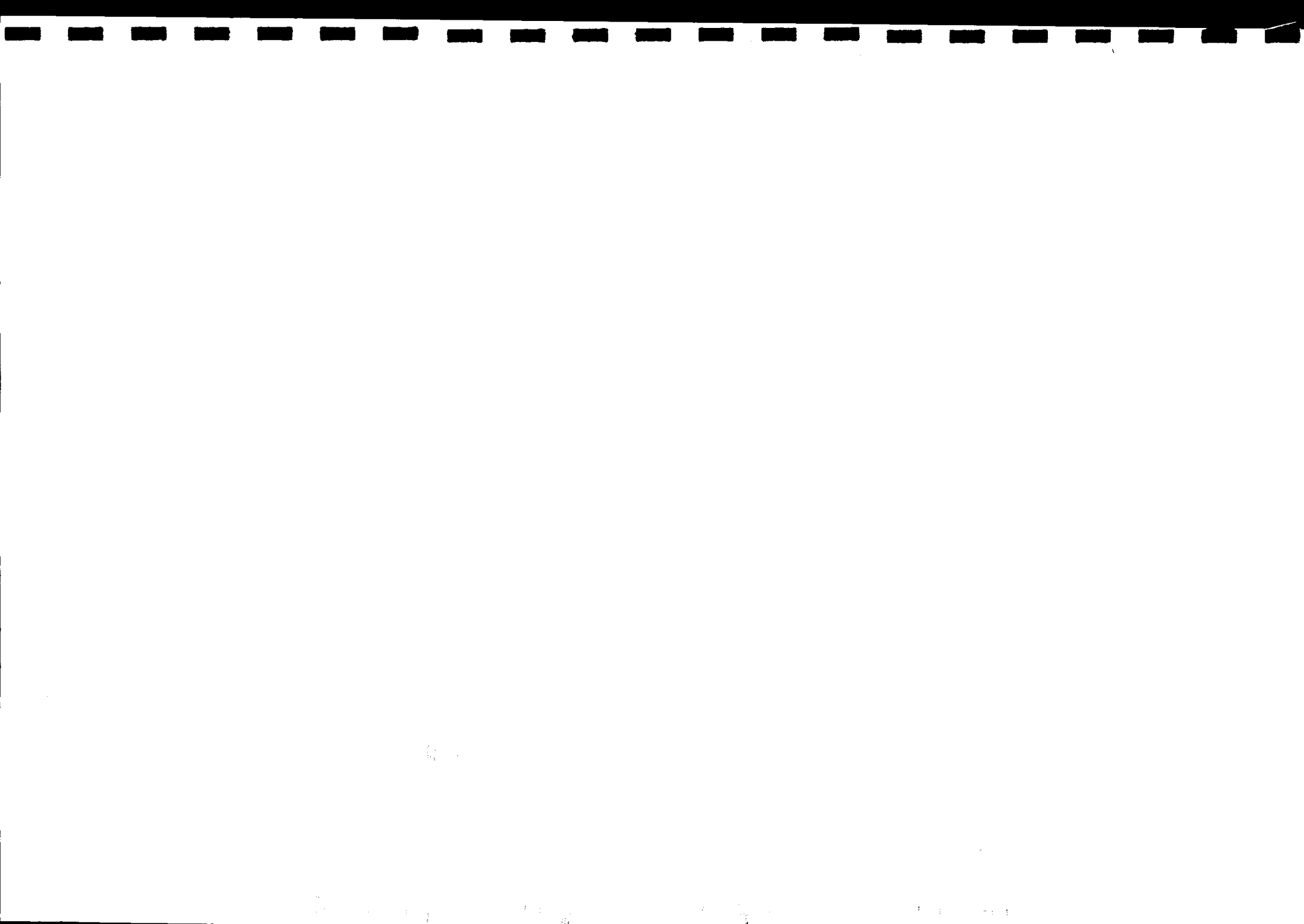
- patrouilleurs et garde-côtes : 9
- vedettes lance-missiles : 3 Damsah (Combattante III équipée de MM 40 Exocet)
- patrouilleur de littoral : 6 Barzan (33-m anglais)
- amphibies : embarcations de débarquement seulement (dont 1 pour blindés)
- défense côtière : 1 batterie (4 x 4 missiles MM 40)



ANNEXES

Relations militaires Franco-Omanaises p.55

Relations militaires Franco-Qatariennes p.58



Relations militaires Franco-Omanaises.

Les relations militaires entre la France et le Sultanat d'Oman, bien que cordiales, sont restées longtemps limitées aux escales des bâtiments de la Marine Nationale.

La France n'a commencé à vendre des matériels militaires aux Omanais qu'à partir de 1974. Les marchés sont toujours restés modestes en grande partie à cause de l'influence militaire britannique. Néanmoins, au cours des années 80, les événements dans cette région ont amené un accroissement de notre présence et finalement la mise en place en 1988 d'un attaché de Défense. Plus récemment, l'intervention de la France dans le conflit du Golfe a encore contribué à valoriser son image.

Malgré l'omniprésence britannique, les autorités omanaises font preuve d'un intérêt évident à développer leur coopération avec la France. Les visites (CEMM, CEMA, MINDEF), escales, exercices et contacts divers de plus en plus nombreux donnent de la France une excellente image.

Dans ce cadre, même si les relations avec la Grande-Bretagne reste encore très étroites, la France a une opportunité d'initier une coopération militaire concrète avec un pays occupant une position géostratégique de premier plan. Oman commande et contrôle le détroit d'Ormuz et s'est ancré sans ambiguïté dans le camp occidental.

1. représentation militaire.

Oman n'a aucune représentation militaire en France. Le Sultanat a un attaché en Grande-Bretagne.

Un poste d'attaché de Défense français en résidence a été créé à Mascate en 1988. L'officier en poste est également attaché non-résident à Manama (Bahreïn).

2. Coopération militaire.

21. assistance militaire technique.

- Mission temporaire de formation des escortes motocyclistes (janvier à avril 1992) organisée par la COFRAS (compagnie française d'assistance spécialisée) au profit de la Royal Oman Police (2 gendarmes).

- Formation de deux assistants vétérinaires (novembre-décembre 1994).

- Fourniture d'un système de PIAO (photo interprétation assistée par ordinateur) comprenant la formation de six officiers omanais pendant six semaines à Paris.

- Mise à disposition des Forces Armées omanaises d'un premier lecteur de français depuis octobre 1994 et d'un second lecteur à partir d'octobre 1995.

22. *stages en France.*

- enseignement militaire supérieur :

Durant 10 ans, aucun stagiaire omanais n'avait été accueilli dans une école militaire française au titre de la coopération. Pour le cycle 92/93, deux officiers omanais ont suivi le stage de l'ESGI (un officier Air et un officier Marine). Pour les cycles 93/94 et 94/95, deux officiers omanais (un officier de l'armée de Terre et un officier de la Marine) ont suivi le stage du CID.

Pour le cycle 95/96, un officier omanais (Air) suit le stage du CID.

- Formation de cadets de la Marine Omanaise :

- Huit cadets de la Marine Omanaise ont embarqué à bord du Groupe Ecole d'Application des Officiers de la Marine pour la campagne 93/94.

- Stages divers.

- A titre indicatif, quatre stagiaires omanais ont effectué un stage de six mois au Cadre Noir de Saumur en 1987, trois sont revenus suivre une formation de moniteur au centre d'équitation sportive militaire de Fontainebleau.

- Parallèlement, la DGA/DRI assure le financement de certains stages : stage MILAN, stage d'officier de police.

- des contacts ont également eu lieu avec la Direction générale de la Gendarmerie Nationale pour assurer la formation de personnel en matière de sécurité et de maintien de l'ordre.

Si les différentes visites en France de hautes autorités omanaises ont montré l'intérêt qu'elles portaient à la formation dans nos écoles, toutes ont néanmoins souligné le problème de la langue. Des cours de français sont donnés par le service culturel de l'ambassade de France et rencontrent un grand intérêt de la part des officiers omanais.

3. Domaine d'activités.

Au mois de mai 1993, pour la première fois, un exercice interarmées franco-omanais baptisé "Tortue de Mer" s'est déroulé sur le territoire omanais.

Deux exercices navals multilatéraux mettant en oeuvre des éléments omanais, français; britanniques et américains se sont déroulés e décembre 1994 et en avril 1995.

31. *Marine.*

Par sa volonté de se donner une dimension océanique, et ayant choisi des matériels français pour ses nouveaux programmes de bâtiments, la Royal Navy of Oman (RNO) s'ouvre davantage à la coopération avec la France. Outre le maintien des exercices PASSEX au niveau actuel (2 ou 3 fois par an, de moyenne importance

avec composante navale), des démonstrations, détachements temporaires (Atlantic), des stages d'information et de formation sont possibles. Les principaux centres d'intérêt portent sur la coopération aéromaritime, la lutte ASM, la guerre des mines, la guerre électronique.

32. Air.

le rapprochement de l'Armée de l'Air avec l'Air Force omanaise a commencé à se concrétiser au cours de l'exercice "Tortue de Mer" qui a vu le déploiement d'une cellule Mirage 2000 et de C160 sur des bases omanaises et doit se poursuivre au cours de stage de formation en préparation (guerre électronique, formation de base d'une quarantaine de techniciens de l'Air Force).

33. Armée de Terre.

Les initiatives, évaluations et démonstrations faisant suite à Eurosatory 92 répondent à l'intérêt manifesté par les Omanais pour certains de nos matériels et équipements (VBL, Canon 155, ATILA, VAB, Mistral). L'exercice "Tortue de Mer" a été, là aussi, l'occasion de contacts avec la Royal Army of Oman (RAO).

4. Visites.

LIEU	ANNEE	
FRANCE	1993	Avril : Visite du Contre Amiral Shihab Al Said, commandant de la Marine Royale Omanaise. Juin : Visite du prince Fahar Bin Tymour Al Said, vice premier ministre, chargé de la sécurité et de la défense à l'occasion du salon du Bourget 93.
	1994	Juin : Visite du prince Fahar Bin Tymour Al Said à l'occasion d'Eurosatory 94. Octobre : visite du Commodore Hilal Al Rashdy, Major général de la Marine, à l'occasion du salon Euronaval 94.
	1995	Mai : visite du prince Fahar Bin Tymour Al Said à l'occasion du lancement de deux P400 aux chantiers de Cherbourg. Juin : visite du prince Fahar Bin Tymour Al Said à l'occasion du salon du Bourget. Juillet : visite du Command and Staff College (20 stagiaires et 6 cadres).
OMAN	1993	Visites du Ministre de la Défense, du Délégué Général pour l'Armement, d'ALINDIEN à Salalah.
	1994	Visite du ministre de la Défense.
	1995	Visite du CEMA.

Relations militaires Franco-Qatariennes.

Les relations Franco-Qatariennes récentes ont été dominées par la signature de l'accord de coopération en matière de défense entre la France et le Qatar, le 1^{er} août 1994 à Doha, par les deux ministres de la défense, MM François Léotard et Cheikh Hamad Bin Abdallah. Les relations militaires entretenues par les forces armées françaises avec leurs homologues du Qatar sont essentiellement liées aux affaires d'armement. Ce pays s'est en effet, depuis 1976, presque entièrement tourné vers la France pour l'équipement de ses forces armées et vient de renouveler cette confiance dans les armements français par la commande de Mirage 2000-5 au début du mois d'août 1994.

En 1986, la réponse rapide de la France à la demande de fourniture de matériel militaire formulée de façon expresse par le gouvernement qatarien se sentant menacé par Bahreïn, avait incité le Qatar à renforcer sa coopération avec la France. En 1988, le Chef d'Etat Major des Armées qatariennes avait demandé une évaluation de toutes ses forces armées. Quatre missions furent nécessaires pour mener à bien cette étude et le rapport définitif fut remis en juin 1989. Elles conduisent le CEMA qatarien à souhaiter la mise en place d'une équipe d'assistants militaires pour mettre à niveau l'ensemble des forces. Le déclenchement de la crise du Golfe a provoqué, outre un renforcement de cette coopération militaire (opération METEIL), une accélération des actions entreprises antérieurement ou prévues.

Ainsi, dans un contexte qatarien particulièrement favorable, la France, qui s'engage résolument aux côtés des qatariens par la signature d'un accord de coopération en matière de défense d'une forte signification politique, peut espérer conserver une position prépondérante dans ce pays.

1. représentation militaire.

L'attaché de défense à Doha a officiellement le titre de conseiller militaire près l'Ambassade de France. Il n'y a pas d'attaché de défense qatarien à Paris.

2. Coopération militaire.

2.1. Assistance militaire technique.:

De volume limité (4 assistants), elle est consacrée uniquement à l'Armée de l'Air qatarienne :

- un officier instructeur pilote hélicoptère;
- un officier instructeur pilote Alphajet.;
- un officier, AIRCO, spécialiste de G.E;
- un officier de réserve, AIRCO, pilote de Mirage F1.

2.2. Mission militaire de coopération

Depuis le 28 octobre 1990, après accord par échange de lettres entre les deux Chefs d'Etat Major des Armées, une mission temporaire interarmées de six spécialistes est placée, pour une année renouvelable, auprès de Chef d'Etat Major des Armées qatarien pour aider au développement d'un concept global de défense

et au maintien du niveau opérationnel de l'ensemble des forces. Elle assure notamment la planification et l'organisation de toute l'activité d'entraînement national ou bilatéral des forces qatariennes.

23. Stagiaires.

Le nombre de stagiaires, fluctuant selon les années, est relativement important pour les cours et les stages de spécialisation. Il faut noter qu'aucun stagiaire n'a suivi de stage d'enseignement militaire supérieur et qu'en 1995 aucun stagiaire n'a été accueilli.

24. Activités communes.

- Juin 1993, un exercice majeur interarmées franco-qatarien, baptisé "Pêcheur de Perles", s'est déroulé en territoire qatarien. Cet exercice mettait en oeuvre quatre bâtiments de la Marine Nationale, quatre Mirage 2000, deux avions de transport, un avion de patrouille maritime, trois Gazelle de l'Armée de Terre, une compagnie du 9ème RCP et un peloton ERC 90 du 1er RHP.

- Septembre 1994, un exercice aérien commun (4 Mirage 2000 RDI).

- 25 mars au 8 avril 1995, exercice "Pêcheur de Perles 2", avec des forces provenant des FMOI et des FFDJ comprenant une frégate, un aviso-escorteur, un BATRAL, 4 Mirage F1, 1 C160, 1 peloton d'ERC Sagaie, 1 compagnie du 5ème RIAOM, 1 demi-escouade de commandos de Marine et un avion de patrouille maritime Atlantique 2.

3. Visites de personnalités.

Les autorités militaires qatariennes visitent régulièrement les salons de l'armement et les unités de l'Armée française pour des présentations de matériels.

LIEU	ANNEE	
FRANCE	1994	Janvier : visite du Cheikh Hamad Bin Khalifa Al Thani, prince héritier et ministre de la défense du Qatar.
	1995	Juin : visite du brigadier général Al Kuwari, commandant l'Armée de l'Air qatarienne.
OMAN	1993	Juin : visite du CEMAA Mai : visite d'ALINDIEN Novembre : visite du MINDEF; visite du CEMAT
	1994	Août : visite du MINDEF à l'occasion de la signature de l'accord de coopération en matière de défense. Octobre : visite du MAE Décembre : visite du CEMAA
	1995	Octobre : Visite du MINDEF Novembre : visite du CEMAA et visite du CHEM.

BIBLIOGRAPHIE

Atlas Géopolitique du Moyen-Orient et du monde Arabe, sous la direction de Philippe LEMARCHAND. Edition complexe

Atlas Mondial de L'Islam activiste. Editions la Table Ronde.

Annuaire 1992/93 du QATAR. Ambassade du QATAR.

L'année stratégique 1995. Dunod.

L'économie au Moyen-Orient, Bruno CABRILLAC, PUF, coll. "Que sais-je ?" 1994.

L'état du Monde 1996. La découverte.

Mensuel "Géopolitique" : Golfe, les clés pour comprendre.

Mensuel "Géopolitique" : L'Islam.

OMAN 95. Ambassade d'Oman.

TTU Monde Arabe.